

NUMÉRO SPÉCIAL

COVID   
Tome 2



FÉDÉRER N° 98 HS (2)  
Bulletin des Psychologues et de Psychologie

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b> Benoît Schneider	3
<b>1- Présentation : les psychologues et la Covid-19. Le soutien et l'accompagnement par les psychologues et pour les psychologues</b> Gladys Mondière & Benoît Schneider	4
<b>2- Informations sanitaires générales</b> Gladys Mondière, Pauline Peenaert-Bubendorff & EPP-ALUMNI	5 à 7
<b>3- Les pratiques à distance (télépsychologie) : recommandations à l'usage des psychologues</b> Lise Haddouk & Maria Ouazzani	8 à 18
<b>4- Interventions du psychologue dans le champ du travail</b> Magali Manzano & le comité de pilotage	19 à 20
<b>5- Les champs d'intervention et le public spécifique</b> Benoît Schneider & les commissions FFPP	21 à 26
<b>6- Ressources professionnelles pour les psychologues</b> Jeannine Accoce, Dana Castro, Caroline Delannoy, Mélanie Gauché, Lise Haddouk, Gladys Mondière, Maria Ouazzani, Pauline Peenaert-Bubendorff, Jean-Luc MPilet, Benoît Schneider, Virginie Tschemodanov	27 à 34
<b>7- Recherche : enquêtes en cours et questions d'organisation et d'éthique de la recherche</b> Benoît Schneider & Pauline Peenaert-Bubendorff	35 à 41
<b>8- Les psychologues dans le monde</b> Dana Castro & Benoît Schneider	42 à 49
<b>9- Université</b> AEPU - Association des Enseignants-chercheurs en Psychologie de l'Université	50 à 51
<b>10- Plateformes</b> FFPP & SNP	52 à 54
<b>11 - Actions FFPP</b> Bureau fédéral FFPP, missions & commissions FFPP	55
<b>Informations, formations et actualités FFPP</b>	56 à 61
<b>Pourquoi adhérer ?</b>	62 à 63

# Introduction

Dès le début de la crise Covid-19 la FFPP s'est mobilisée pour soutenir les psychologues, et par suite plus largement le public en mettant à leur disposition informations, réflexions et documentation visant les aspects psychologiques de cette crise sans précédent. Nous avons donc mis en place un espace dédié sur le site de la FFPP. Son contenu s'est construit progressivement au cours de semaines du printemps 2020 et l'essentiel des contenus disponibles a été déposé durant cette période. Ce site a été beaucoup consulté [1]. Au moment où la Fédération a mis un nouveau site en place, nous avons dû décider du devenir de ce dispositif. Nous avons pris l'option de rassembler l'ensemble des contributions en un seul document de ce numéro spécial de Fédérer. Les éléments de cette documentation n'ont pas tous le même statut au sens où de nombreuses données sont marquées, comme dans toute situation à évolution rapide, par un degré inévitable d'obsolescence. Nous les avons malgré tout conservés comme témoignage de cette phase de travail. Mais bien des données gardent leur valeur comme outils de travail dans une situation grave qui va perdurer encore de nombreux mois et dont la pertinence déborde le strict cadre de la Covid (par exemple la problématique des téléconsultations à distance).

La maintenance du dossier dédié du site n'aurait pu se faire sans la précieuse collaboration de Jeannine Accoce, et sa transformation en ce présent numéro spécial n'aurait pu voir le jour sans celle tout aussi précieuse de Virginie Tschomodanov.



# Présentation - Les psychologues et le Covid-19

## Le soutien et l'accompagnement par les psychologues et pour les psychologues

Dossier coordonné par : Gladys Mondière & Benoît Schneider, coprésidents de la FFPP

Pour répondre aux attentes qui se sont fait jour de la part des psychologues, des institutions et des usagers face à la crise de la Covid-19, nous avons proposé un apport documentaire, régulièrement réactualisé depuis mars 2020. Les données présentées ont prioritairement vocation à aider les psychologues par la mise à disposition d'informations et par la structuration progressive de modalités de soutien les concernant.

L'information apportée est mise à disposition d'un public élargi, usagers, patients, institutions, organisations, réseaux qui peut ainsi être informé d'actions de psychologues et trouver des ressources directement utiles.

La documentation proposée comprend 10 dossiers :

- Informations sanitaires générales
- Pratiques cliniques à distance
- Interventions du psychologue dans le champ du travail
- Prise en charge dans des champs d'intervention spécifiques
- Ressources professionnelles pour les psychologues
- Recherche
- Psychologues dans le monde
- Université
- Charte et Plateformes
- Actions FFPP

Chacun des dossiers précise son objectif général et s'efforce de spécifier la nature et les sources des informations présentées. Attention cependant :

- dans le délai imparti pour réaliser l'ensemble de ces dossiers, l'équipe qui les a conçus n'a aucune prétention à l'exhaustivité, d'autant que les sources d'information évoluent rapidement. Le contexte impliquait une évolution parfois rapide des données disponibles, des informations qui nous sont transmises, de l'organisation opératoire qui accompagnait notre structuration ;

- nous nous sommes efforcés d'une part d'être vigilants à la qualité de l'information proposée, en précisant en particulier les données qui nous apparaissent fiables et consolidées au plan scientifique sans négliger des informations moins garanties sur ce plan tout en étant source d'information ;

- concernant les pratiques à distance (cf. communiqué publié avec le Ministère de la santé), nous mentionnons un certain nombre de sources ou de pratiques. Tout en nous efforçant d'être les plus rigoureux et vigilants possibles, nous ne pouvons toujours garantir la fiabilité au regard des orientations que nous précisons. La FFPP ne dispose pas de structure qui lui permette de faire une évaluation collectivement et publiquement solide des données présentées, ce à quoi nous devons tendre. Elle s'efforce cependant de clarifier au maximum et de construire un système de référence utile aux praticiens et aux usagers. Il relève donc de la responsabilité des psychologues d'être vigilants quant à leur cadre de travail et au respect du [Code de déontologie des psychologues](#).

*Jeannine Accoce, Dana Castro, Caroline Delannoy, Mélanie Gauché, Lise Haddouk, Magali Manzano, Maria Ouzzani, Pauline Peenaert-Bubendorff, Jean-Luc Pilet, Virginie Tschomodanov, avec le soutien des réseaux d'adhérents (groupe de travail FFPP, coordinations régionales et organisations membres).*

En partenariat avec EPP ALUMNI



# Information sanitaires générales

Dossier coordonné par : Gladys Mondière, Pauline Peenaert-Bubendorff & EPP-ALUMNI

Les informations concernant la Covid-19 sont nombreuses, il est important de connaître les sources afin de communiquer de manière juste. L'objectif de ce dossier consiste à répertorier des sites de référence pour s'informer sur la Covid-19, ainsi que sur les aspects psychologiques en lien avec l'épidémie en situation de confinement.

## 1. Informations sanitaires générales sur la Covid-19



Gouvernement.fr

Ministère de la santé & des solidarités

Santé publique France

Haute Autorité de Santé

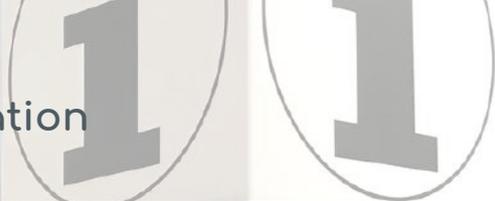
AMELI

ANSES

Croix rouge française



OMS - Organisation Mondiale de la Santé



## 2. Informations santé mentale et psychosociale



Directives du Comité Permanent Inter-organisations pour la santé mentale et le soutien psychosocial

Article-synthèse des conclusions de l'enquête sur la détresse psychologique liée au Covid-19 en Chine, et revue de littérature du Lancet sur l'impact psychologique du confinement et de la quarantaine

Articles scientifiques

General psychiatry

The Lancet

Autres sources de référence

*How to cope with quarantine isolation*

Managing mental health during coronavirus

Copy with stress

APA – psychologist leads innovative approach to tackle psychological toll of Covid-19



A propos de la prise en charge ambulatoire

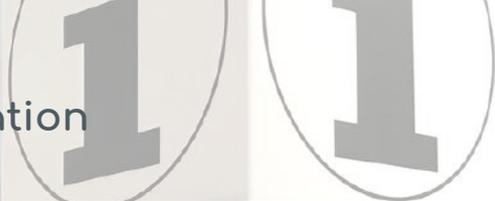
Pour les établissements de la protection de l'enfance

Pour les EHPAD : exemple de la région des Hauts de France

Consignes & informations spécifiques à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Recommandations en périnatalité

Dans le champ de l'éducation (cliquez sur les logos) :



### 3. Ressources tous publics

Ressources  
générales &  
services en ligne

Bibliothèque de ressource en ligne : Psycom

Service d'écoute et de livraison solidaire  
09 70 28 30 00



Vidéo BRUT - Margaux Gelin, Dr en psychologie,  
directrice pôle recherche Moodwork

Cohérence cardiaque  
Application respira  
Application Thermes d'Alleverd

Programme de soutien  
psychologique en confinement

*Yoga*

Yoga enfants



Téléconsultation sophrologie

**Méditation**  
Petit Bambou  
Christophe André  
Bernard Giraudeau



Ressources spécifiques  
enfants/familles



National

*Coco Virus*  
**l'assmat**



International



- ➔ Ce que les parents doivent savoir
- ➔ Comment parler du virus à votre enfant

yapaka.be

# Les pratiques à distance (télépsychologie) : recommandations à l'usage des psychologues

Dossier coordonné par : Lise Haddouk & Maria Ouazzani

Ce dossier vise à proposer un certain nombre de repères pour les prises en charge en audio ou visio-consultation pour les psychologues, quel que soit leur cadre d'exercice ou d'intervention (par exemple en libéral avec des patients ou sur une plateforme de soutien).

Il renvoie cependant à plusieurs documents annexés :

- pour promouvoir la qualité des plateformes et assurer la protection des usagers, nous avons élaboré un modèle de **charte** qui vise à structurer les rapports entre les psychologues et la plateforme (voir la partie "Plateformes") ;
- la question de l'intervention des psychologues dans le cadre du soutien à distance a posé la question du bénévolat ;
- en complément des documents mis en ligne, nous avons été amenés à diffuser **une fiche synthétique de recommandations pour la télépsychologie**, que vous retrouverez également.

La télépsychologie est définie comme la **prestation de services psychologiques à l'aide des télécommunications**. Elle concerne donc les pratiques à distance des psychologues, médiatisées par des outils technologiques. Il peut s'agir de communications écrites, verbales ou vidéoconférence, instantanées ou différées.

Ainsi, les **enjeux déontologiques** relatifs à la circulation des données et à leur protection sont essentiels à réfléchir dans le cadre particulier de l'exercice du psychologue.

Les **aspects méthodologiques** sont également au cœur de ces pratiques encore assez nouvelles, notamment en termes de gestion du temps, de l'espace et de l'écoute du psychologue dont les modalités sensorielles et interactionnelles sont modifiées par rapport au cadre de l'entretien en présentiel.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, de nombreux psychologues ont proposé de poursuivre leurs consultations avec leurs patients à distance. À noter que certains patients n'ont pas souhaité bénéficier de ce mode de prise en charge et ont préféré suspendre leur suivi.



## 1. Recommandations concernant la pratique de la télépsychologie dans le contexte Covid-19

### 1.1. Recommandations concernant la pratique de la télépsychologie en France

#### 1.1.1. Recommandations de la FFPP pour la télépsychologie

Dans le cadre de l'épidémie, les consultations en ligne, notamment en vidéoconférence, représentent une alternative accessible pour réaliser des entretiens psychologiques. Beaucoup de psychologues favorisent généralement le contact en présentiel avec leur patient (Code de déontologie des psychologues, 2012, art. 27), mais pour la santé de tous, des solutions alternatives doivent être explorées aujourd'hui. Les recherches montrent que la qualité de la relation clinique établie à distance et médiatisée par un outil technologique comme la vidéoconférence peut être très proche de celle établie en face à face, bien que des spécificités existent dans ce cadre de prise en charge.

#### Prérequis :

Le psychologue s'engage à respecter le code de déontologie, en le signant, par exemple.

Le Code de déontologie des psychologues reste un support essentiel pour soutenir la pratique à distance du psychologue. Il formule un certain nombre « d'invariants déontologiques » comme le principe de compétence et de rigueur, de responsabilité professionnelle, de probité, de respect du but assigné et de respect des droits fondamentaux des personnes. De plus, la Commission nationale consultative de déontologie des psychologues (CNCDP) propose sur son site quelques avis sur certains aspects déontologiques de la pratique du psychologue utilisant un mode de communication non directe.

Le psychologue veille à rendre accessible toute information permettant de garantir son identité et son titre auprès de son patient (Nom, n° ADELI, qualifications, organisme pour lequel il intervient s'il y a lieu, situation géographique).

Il s'assure tout au long de la prise en charge du consentement éclairé de son patient, mais aussi de ses capacités à bénéficier d'une téléconsultation : âge, état cognitif, psychique et physique, barrières liées à la langue ou à l'utilisation des technologies, lieu adéquat préservant la confidentialité pour le patient chez lui et chez le psychologue.

#### Contre-indications :

Si le patient présente des troubles anxieux ou dépressifs sévères, des idées suicidaires, d'autres troubles psychopathologiques majeurs, l'orienter vers le CMP (Centre médico-psychologique) de son domicile ou un psychiatre en libéral, selon le délai de réponse, en s'assurant de la réponse qui lui est donnée.

#### Outils :

Utilisez des outils de vidéoconférence professionnels adaptés à la téléconsultation. Ne comptez pas sur les applications comme Facebook Messenger, WhatsApp, Skype... qui ne garantissent pas un niveau de sécurité des données suffisant.

## Recommandations :

1. Discutez de l'option avec votre patient (de préférence par téléphone), expliquez-en le sens et insistez sur l'importance de compter sur les consultations en ligne dans le présent contexte.
2. Idéalement, le faire de façon privilégiée avec des patients que vous avez déjà rencontrés, avec lesquels vous savez intervenir au mieux avec eux. Cependant, dans le cadre de dispositifs mis à disposition de la population et des professionnels, et dans les circonstances spécifiques de l'épidémie (Croix Rouge, SPS, etc.), vous pouvez bien sûr être amenés à prendre en charge à distance des personnes en souffrance que vous n'avez jamais rencontrées.
3. Assurez-vous que vous-même et votre patient êtes dans un espace privé et que vous ne pouvez être dérangés durant l'ensemble de la consultation.
4. Assurez-vous d'avoir suffisamment de temps pour la mise en place technique.
5. Programmez en amont, le début et la fin de la consultation, en accord avec votre patient.
6. Évitez de faire usage d'un ordinateur public, fermez la session à la fin de l'intervention et gardez votre système d'exploitation et/ou applications à jour.
7. Méthode, rigueur, compétence : le psychologue est conscient des limites de son intervention, de la relativité de ses évaluations, qui plus est lorsqu'il utilise un mode de communication non directe (risque de distorsion ou de perception erronée d'un message, information partielle, littérature scientifique limitée, etc. ) et des limites de son champ de compétence s'il y a lieu.
8. Le psychologue explicite ses objectifs, ses méthodes et informe son patient sur les risques potentiels et/ou bénéfiques de la télépsychologie et des alternatives possibles.
9. Le psychologue est informé de ses obligations relatives au respect des législations en vigueur, notamment en matière de protection des données personnelles (RGPD) ; il s'assure que le support qu'il utilise pour réaliser des téléconsultations est en conformité avec ces obligations et veille à en informer préalablement son patient.

### 1.1. 2. Communiqué du Syndicat national des psychologues



## 1.2. Associations et organisations de psychologues de pays francophones

### 1.2.1. Recommandations de la Fédération européenne des associations de psychologues (EFPA)



### 1.2.2. Belgique

Directives de Psycom (Commission des Psychologues Belges), relatives à l'usage de la télépsychologie :



Union des psychologues cliniciens :



### 1.2.3. Canada-Québec

Conseil grand public sur la téléconsultation (ordre des psychologues du Québec) :



### 1.3. Autres associations et réseaux

Le réseau PsyExpat (réseau des psychologues francophones de l'étranger) :



## 2. Informations sur les initiatives nationales, associatives et locales de soutien psychologique

### 2.1 Exemples de dispositifs de soutien psychologique en ligne dans le contexte du Covid-19

Une première recension de différents dispositifs de soutien psychologique mis en place dans le contexte de crise sanitaire Covid-19 vous est proposée. Certains dispositifs sont préexistants à la crise sanitaire tandis que d'autres ont été engagés dès l'annonce des premières mesures gouvernementales. Sont listés les premiers dispositifs ouverts au public, d'autres plus particulièrement aux soignants et aux professionnels de santé, d'autres enfin à un public plus spécifique (famille, handicap, autres professionnels). **Cette liste est indicative et ne prétend à aucune exhaustivité.** Certains dispositifs sont assurés exclusivement par des psychologues, d'autres en collaboration avec d'autres professionnels (ex. médecins psychiatres, psychanalystes, psychothérapeutes).



### 2.1.1 Dispositifs ouverts à tout public

**Dispositif national en partenariat avec la Crois-Rouge et le réseau national de l'urgence psychologique, ouvert à toute la population** : prise en charge médico-psychologique : **0 800 130 000** (24h/24 & 7j/7)

Plusieurs dispositifs régionaux sont mis en place par les Centres Hospitaliers (CH) & Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), la plupart du temps avec les CUMP (Cellules d'Urgence Médico-Psychologiques), ARS (Agences Régionales de Santé) et associations locales :

- **CovidPsy33**, géré par le Centre Hospitalier C. Perrens : plateforme téléphonique d'accompagnement psychologique - **0 800 71 08 90** (lundi au vendredi, 10h-18h) ;
- **CovidPsy86**, géré par le Centre Hospitalier H. Laborit : plateforme téléphonique d'accompagnement psychologique pour le département de la Vienne - **0 800 71 08 90**
- **CHU de Besançon** : dispositif de soutien en partenariat avec la CUMP régionale à disposition de la population locale - **03 81 66 88 22** (7j/7, 8h30-18h) ;
- **Hospices Civils de Lyon** : dispositif d'écoute destiné aux soignants, aux patients et aux familles, en partenariat avec la CUMP départementale - **04 72 35 71 88** ;
- **ESPM - Centres Hospitaliers d'Armentières, Tourcoing, Seclin & Roubaix** : cellule d'écoute et de soutien psychologique pour les soignants et non-soignants - **03 28 38 51 40** (lundi au vendredi, de 9h à 17h) ;
- **CUMP 31** avec la collaboration du CHU de Toulouse et de l'ARS, ouverte à tous en Occitanie (soignants et grand public) : des écoutants mettent en lien avec des psychologues et des psychiatres - **05 34 39 33 47** (lundi au vendredi, et week-end) ;
- **Plateforme mise en place par le CH du Rouvray** : écoute, soutien psychologique et d'aide à la parentalité sur le territoire de Rouen et de sa région - **0 805 040 013** (lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h, le week-end de 14h à 16h) ;
- **Dispositif Ma Cabane** : mis en place à l'initiative des professionnels de l'hôpital Necker, il est dédié aux parents et permet une mise en relation avec plusieurs professionnels : psychologues d'enfants, pédopsychiatres, orthophonistes et psychomotriciens en vue de téléconsultations - **01 82 88 23 28** (du lundi au vendredi de 9h à 18h,;

**Ligne Écoute Famille** de l'Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) : des professionnels répondent et écoutent les appelants face aux difficultés liées à la maladie psychique. Cette ligne reste disponible pour tous dans le cadre de la crise Covid-19 (psychologues, psychiatres, assistantes sociales, avocats) - **01 42 63 03 03** (du lundi au vendredi de 9h à 13h puis 14h à 17h) ;

**Action Inpsy** via la plateforme **BeMyPsy** : consultations grand public et pour les professionnels de santé tenues notamment par des psychologues ;

**Bénévoles CovidEcoute** : dispositif proposé à toute personne dans le contexte de l'épidémie Covid-19 et du confinement assuré par des psychologues, des psychiatres, des addictologues et des internes en psychiatrie ;

**Ligne de soutien Cogito'z** : un cabinet de psychologues met en place une hotline psychologique gratuite pour tous - **0 805 822 810** ;

**Plateforme Tous mobilisés** : soutien aux famille ayant un enfant en situation de handicap ;

**Dispositif de l'Association des psychanalystes européens** : mis en place pour tout public, animé par des psychanalystes bénévoles - **06 13 20 12 09** ou **06 23 08 23 08** (de 9h à 23h) ;

**Tamadeus** (psychologues en Suisse) : groupe de psychologues suisses propose un dispositif de soutien gratuit.

## 2.1.2 Dispositifs destinés aux soignants

- **Dispositif de soutien aux soignants**, géré par l'association SPS : plateforme nationale d'écoute pour aider les soignants mobilisés contre la Covid-19 - **0 805 23 23 36** ;
- **L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP)** : service d'assistance téléphonique afin d'orienter les personnels soignants qui auraient besoin d'aide vers les psychiatres libéraux gratuitement - **01 40 25 67 11** ou **01 40 25 67 13** ou **01 40 25 67 19** (24h/24 & 7j/7) ;
- **Help Line Covid-19**, géré par le Centre université de Paris AP-HP pour le soutien psychologique des soignants de l'AP-HP - **01 42 34 78 78** (lundi au vendredi) ;
- **Dispositif d'écoute et d'assistance géré par le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM)** : plateforme tenue par des psychologues accessible à l'ensemble des professionnels de santé en difficulté - **0 800 288 038** (24h/24 & 7j/7) ;
- **Centres du Pôle Psychanalytique de l'Association de santé mentale du XIIIe arrondissement de Paris (ASM13)** : offre d'écoute et de soutien aux soignants confrontés à l'épidémie du coronavirus et à leurs familles dans le contexte de la crise sanitaire actuelle ;
- **Psychologues solidaires** : téléconsultations gratuites pour les personnels soignants et non-soignants des établissements de santé et les soignants libéraux ;
- **PsyForMed** : dispositif qui met en lien le personnel médical avec des psychologues bénévoles ;
- **CyberpsyCo** : dispositif initié par Olivier Duris, Pierre-Henri Garnier, Serge Tisseron & Frédéric Tordo à destination des professionnels psychologues ou professionnels de santé ;
- **Association de psychanalyse Le pari de Lacan** : numéro de téléphone qui s'adresse aux soignants. Permanence téléphonique le lundi, mercredi & vendredi ;
- **Société française de psychologie analytique (SFPA)** : soutien psychologique destiné aux soignants, assuré par des psychanalystes bénévoles ;
- **Psychiatres solidaires** : dispositif tenu par des psychiatres ou médecins bénévoles, aptes à gérer l'aspect psychologique/psychiatrique, qui propose des créneaux de téléconsultation spécifiques pour les soignants qui font face à la crise Covid-19.

## 2.1.3 Dispositifs spécifiques

- **Annuaire des dispositifs de soutien en place pour les étudiants** (BAPU, etc.) par académie ;
- **Service de santé des armées** : soutien médico-psychologique au profit des militaires, des civils, de la défense et de leur famille - **0 800 800 321** (24h/24 & 7j/7) ;
- **Dispositif CNG** : destiné aux directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social & médico-social et aux directeurs des soins. Mise en place d'un numéro vert d'aide et d'accompagnement psychologique - **0 800 203 007** (24h/24 & 7j/7) ;
- Plusieurs plateformes de téléconsultation proposent d'ouvrir gratuitement l'accès à leur outil (ex. Doctolib, Moodwork, etc.) aux psychologues désireux de venir en soutien du public ou des soignants.



## 2.2 Recommandations de la FFPP concernant le choix d'une plateforme de téléconsultation

Dans ce contexte sanitaire du COVID-19, plusieurs plateformes de téléconsultation proposent actuellement aux psychologues de leur donner accès, parfois gratuitement, à leur application afin de permettre de réaliser des téléconsultations.

**Voici quelques éléments sur lesquels vous pouvez vous appuyer pour effectuer votre choix et/ou vérifier que le support que vous utilisez respecte un certain nombre de conditions (techniques, sécurité, etc.).**

Privilégier une plateforme déjà adaptée aux professionnels psychologues qui propose notamment un encart pour vous présenter et communiquer votre identité et numéro ADELI.

Privilégier un outil qui vous donne la possibilité de choisir, selon la situation, vos patients mais aussi selon votre aisance technique, plusieurs médias comme le téléphone ou la visioconsultation, vous pourrez ainsi choisir le média le plus adapté.

Idéalement, privilégiez un outil qui vous donne la possibilité de coupler vos rendez-vous convenus sur la plateforme avec votre agenda, ou encore, un outil qui propose la fonctionnalité d'une salle d'attente en ligne.

Vérifier auprès de l'éditeur de la plateforme qu'il bénéficie d'un débit suffisant en cas d'utilisation simultanée de l'outil par plusieurs professionnels.

Privilégier également une solution en ligne qui s'appuie sur un Hébergeur agréé données de santé.

Éviter les sites qui pratiquent la revente de données personnelles, telles que : l'historique des consultations, les données contenues dans l'agenda du psychologue, ...

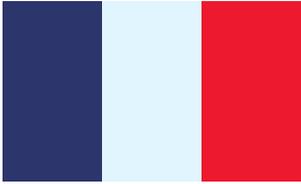
S'il s'agit d'un exercice bénévole : assurez-vous auprès de l'organisme que vous contactez que la mission est compatible avec l'usage de votre titre de psychologue, vos compétences, votre déontologie ainsi que les règles sanitaires édictées par le gouvernement.



### 3. Ressources à l'usage des psychologues sur les pratiques psychologiques à distance

#### 3.1 Supports utiles à la pratique de la télépsychologie et aspects déontologiques

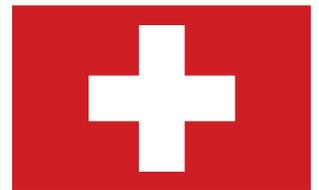
##### 3.1.1. Codes, normes et guides



- Code de déontologie, version actualisée, février 2012 ;
- Avis rendus par la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues (CNCDP, case à cliquer) :



- The provision of psychological services via internet and other non-direct means (2016 - EFPA, logo à cliquer)
- Standards de qualité d'intervention en ligne (2018 - Fédération Suisse des psychologues, cliquez sur le drapeau)



##### AMÉRIQUE DU NORD :

- Guidelines for the practice of telepsychology (2013 - APA American Psychological Association) ;
- Guide pratique concernant l'exercice de la télépsychologie (2013 - Ordre des psychologues du Québec) ;
- Modèle de normes pour la prestation de services de télépsychologie (2014 - ACPRO/AOCR, Association des Organisations Canadiennes de réglementation en Psychologie).

##### 3.1.2. Quelques références sur les aspects déontologiques relatifs à la télépsychologie

- Alter C. et Ouazzani M., 2016, « Le Psychologue et les nouvelles pratiques à distance (téléphone, internet, webcam...). Réflexions et apports déontologiques », Actes de la journée d'étude de la CNCDP : Commande, demande, consentement, p. 27-32.
- Lejamtel C., 2012, « Les Enjeux déontologiques de la pratique de la psychologie dans un environnement virtuel », in B. Tison (dir.), Pratiques psychologiques : enjeux éthiques et déontologiques, Lyon, Chronique sociale, p. 162-183.
- Leroux Y., 2008, « Psychothérapies en ligne – Histoire, questions éthiques, processus », Psychothérapies, n° 28, p. 211-221.
- Parsons T. D., 2019, Ethical challenges in digital psychology and cyberpsychology paperback, Cambridge, Cambridge University Press.

## 3.2 Aspects cliniques et méthodologiques liées à la pratique clinique à distance

Cette recension propose différentes ressources documentaires (articles, ouvrages, communications, etc.) abordant plus particulièrement les aspects cliniques et méthodologiques de la pratique à distance (télépsychologie) dans la variété des pratiques et des contextes d'intervention (télépsychothérapie, soutien à distance à but préventif, etc.).

### 3.2.1. Quelques références concernant les pratiques de l'entretien clinique en visioconsultation

- Astruc, B., Latrouite-Ma, M., & Chaudot, C., 2015, « Thérapies d'adolescents par vidéo-consultation », *Adolescence*, n° 33, P. 573-582. [<https://www.cairn.info/revue-adolescence-2015-3-page-573.htm>]
- Bouchard, S., Germain, V., Marchand, A., Guay, S. & Drouin M.-S., 2010, "Assessment of the Therapeutic Alliance in Face-to-Face or Videoconference Treatment for Posttraumatic Stress Disorder", *CyberPsychology and Behavior*, 13(1),29-35.
- Berryhill M.B., Culmer N., Williams N., Halli-Thierney A., Betancourt A., Roberts H., King M., 2019, «Videoconferencing psychotherapy and depression: a systematic review », *Telemedicine and e-Health*, n° 25/6, p. 435-446.
- Bouchard S., Dumoulin S., Michaud M., Gougeon V., 2011, « Telepresence experienced in videoconference varies according to emotions involved in video-conference sessions », *Annual Review of CyberTherapy and Telemedicine*, n° 9, p. 104-107.
- Germain V., Marchand A., Bouchard S., Guay S., Drouin M., 2010, « Assessment of the therapeutic alliance in face-to-face or videoconference treatment for posttraumatic stress disorder », *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, n° 13/1, p. 29-35.
- Haddouk L., 2015, "Presence in Telepsychotherapy. Towards a Video-Interview Framework", *International Journal of Emergency Mental Health and Human Resilience*, n° 17(4), p. 712-713.
- Haddouk L., 2016, « Cyberpsychologie et entretien clinique » in L. Haddouk, *L'entretien clinique à distance : Manuel de visioconsultation*, p. 29-53, Toulouse, Eres.
- Haddouk L., 2018,« Modalités objectales des relations digitales », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n° 70/1, p. 47-58.
- Haddouk, L., Bouchard, S., Brivio, E., Galimberti, C. & Trognon, A., 2018, « Assessing presence in videoconference telepsychotherapies: A complementary qualitative study on breaks in telepresence and intersubjectivity co-construction processes." *Annual Review of CyberTherapy and Telemedicine*, p.118-123. DOI : 10.1037/1528-3542.6.3.
- Mathieu-Fritz A., 2018, « Les téléconsultations en santé mentale. Ou comment établir la relation psychothérapeutique à distance », *Réseaux*, n° 207, p. 123-164.
- Dossier Le Journal des psychologues, 2012, « Des psychologues sur internet? », 8, n°301



Lucien est notre champion. Il a tout bien suivi nos conseils, dont celui de se poster devant ses dossiers bien rangés et sa coupe de Vice-champion de France de Baby-foot.

### 3.2.1. Quelques références concernant les pratiques de l'entretien par téléphone

- Cadeac B. & Lauru D., 2007, « L'Entretien clinique au téléphone », Le Carnet PSY, n°121, 8, p. 22-24.
- Capobianco A. & Gonzalez J., 2012, "La Clinique au bout du fil - L'aide psychologique par téléphone en question", Paris, Presses Universitaires de France.
- Chareyre L. & Smadja O., 2012, « De la téléphonie santé aux forums sur le Net : cinquante ans d'évolution de l'aide à distance en santé », La Santé de l'Homme, Saint-Denis, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), n° 422, p. 14-17.
- Comblez S., 2009, « Psychologue sur une ligne d'écoute, une rencontre décorporisée » , Le Journal des Psychologues, n° 267/4, p. 40-44.
- Cook J.E. & Doyle C., 2002, « Working alliance in online therapy as compared to face-to-face therapy; Preliminary results », Cyberpsychology and Behavior: The impact of the Internet, Multimedia and Virtual Reality on Behavior and Society, n° 5, p. 95-105.
- Dangaix D., 2012, « La téléphonie réduit les distances, l'anonymat permet la liberté d'échange, entretien avec Bacquerie Mirentxu, "La santé de l'Homme, Saint-Denis, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), n° 422, p. 31-32.
- Hammond G.C., Croudace T., Radhakrishnan M. et al., 2012, « Comparative Effectiveness of Cognitive Therapies Delivered Face-To-Face or Over the Telephone: An Observational Study Using Propensity Methods », PLoS One, 9, n° 7.
- Holleaux A. & Da Silva E., 2009, « Une Écoute suffisamment bonne », Le Journal des Psychologues, n° 267/4, p. 50-53.
- Jama et Archives Journals 2012. Effectiveness of telephone-administered vs. Face-to-face cognitive behavioral therapy for depression compared, ScienceDaily, 5 June 2012.
- Leclercq B. & Minary J.-P., 2008, « Téléphonie et i-relation : la parole adolescente filtrée », Nouvelle revue de psychosociologie, n° 2/6, p. 175-191.
- Missonnier S., 2007, « Une Relation d'objet virtuelle ? », Carnet psy, n° 120/7, p. 43-47.
- Murphy G., 2013, « The National Suicide Prevention Lifeline and New Technologies in Suicide Prevention: Crisis Chat and Social Media Initiatives », in B.L. Mishara, A. KERKHOF (dir.), Suicide Prevention and New Technologies, London, Palgrave Macmillan, p.111-122.
- Sapio S., 2009, « Psychologue écoutant en téléphonie, une autre façon d'exercer », Le Journal des Psychologues, n° 267/4, p. 45-49.
- Suler J., 2004, « The Online Disinhibition Effect », CyberPsychology and Behavior, n°7, p. 321-326.
- Vasse D., 1977, L'Inconscient et le téléphone, SOS Amitié France, n° 15, p. 20-27.
- Dossier Le Journal des psychologues, 2009, « Psychologues au téléphone », 4, n°267.

Jocelyne a trouvé l'endroit idéal pour assurer ses consultations par téléphone en suivant les recommandations déontologiques.



### 3.2.3. Autres références pour les pratiques utilisant d'autres médias synchrones ou asynchrones (courrier électronique, SMS, forums, applications, etc.) et sur la télépsychologie en général.

- Chareyr L. & Smadja O., 2012, « De la téléphonie santé aux forums sur le Net : cinquante ans d'évolution de l'aide à distance en santé », La Santé de l'Homme, Saint-Denis, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), n° 422, p. 14-17
- Dijkman I., Dinant G.F. & Spigt M., 2017, « The Perception and Needs of Psychologists Toward Blended Care », Telemedicine and e-Health, n° 23/12, p. 983-995
- Haddouk L. & Schneider B., 2020, « La Cyberpsychologie : de nouveaux enjeux pour les pratiques des psychologues », Le Journal des Psychologues, n° 373/1, p. 10-11.
- Lindenmeyer C., 2020, Le sujet connecté à l'heure du coronavirus, Hermès.
- Leroux, Y., 2014, Mon Psy sur Internet. Guide pratique et mode d'emploi de la thérapie en ligne. FYP Edition.
- Leroux, Y., & Leboe, K., 2015, « Que peut faire un thérapeute d'adolescents avec internet ? », Adolescence, n°33, p. 511-522.
- Maheu M., Pulier M. L., Mc Menamin J. P. & Posen L., 2012, « Future of telepsychology, telehealth, and various technologies in psychological research and practice », Professional Psychology: Research and Practice, n° 4/6, p. 613-621. [DOI : 10.1037/a0029458]
- Radillo A. & Virole B., 2010, Cyberpsychologie. Remédiation des apprentissages, pratiques thérapeutiques, analyse des comportements, Paris, Dunod.
- Dossier Le Journal des psychologues, 2017, « Robots et numérique: de nouveaux outils pour le psychologue », 8, n°350.



Jean-Maurice n'a pas compris qu'on ne pouvait pas cumuler Candy crush & téléconsultation.

# Interventions du psychologue dans le champ du travail

Dossier coordonné par : Magali Manzano & comité de pilotage.

Face à la crise actuelle qui touche de plein fouet le monde du travail, un comité de pilotage « santé psychologique au travail & covid19 » a été créé. Il agit dans deux directions : le soutien aux psychologues qui conseillent les entreprises et les travailleurs d'une part, le soutien direct aux acteurs du monde du travail (employeurs, salariés, représentants du personnel ...) d'autre part.

Ce comité de pilotage est composé par ordre alphabétique de :

- Virginie Althaus, enseignant-chercheur en psychologie du travail et des organisations, université de Rouen,
- Nadia Barville-Deromas, Dr en psychologie du travail et des organisations, Psychologue du travail Ergonome, Consultante Usages Numériques et Santé au Travail, Santé Travail Drome Vercors, membre de Reliance et Travail, université Lyon 2,
- Anne-Sylvie Grégoire, psychologue du travail, PELT, Reliance et Travail, FFPP,
- Nadège Guidou, Dr en psychologie du travail et des organisations, AST 74, présidente de Reliance et Travail, université Lyon 2,
- Christine Jeoffrion, enseignant-chercheur en psychologie du travail et des organisations, université de Grenoble,
- Magali Manzano, psychologue du travail, Santé au Travail 72 ; chargée de mission FFPP « Santé au Travail » et membre du CA de Reliance et Travail,
- Stéphanie Morançais, psychologue du travail, libéral, Nantes,
- Philippe Sarnin, enseignant chercheur, université Lyon 2,
- Christelle Tardieu, psychologue du travail, Santé au Travail 72, membre de Reliance et Travail.

Des fiches repères ont été élaborées pour apporter un maximum d'informations et de conseils pratiques aux psychologues (Fiche 3. 1 + diaporama en complément) en période de Covid-19 et de conseils en prévention des risques psychosociaux aux acteurs des entreprises (par le biais de l'action de conseil des psychologues) en période de Covid-19 (Fiche 3.2). Nous avons également mis à votre disposition différentes fiches par métier, puis quelques repères sur la mise en place du télétravail :

3.1 Fiche - Information et conseils à destination des psychologues exerçant dans le champ de la Santé au travail en période de Covid-19

3.2 Fiche - Employeurs, salariés, représentants du personnel ... : comment préserver la santé psychologique des travailleurs en période de crise sanitaire Covid-19

Exemples de kit de lutte contre le Covid-19



3.3 Fiche travail en caisse



3.4 Fiche travail en boulangerie



3.5 Fiche travail chauffeur-livreur



3.6 Fiche travail dans un commerce de détail



3.7 Fiche travail dans un garage





3.8 Fiche travail dans un chantier, jardins & espaces verts

3.10 Plan de continuité d'activité - filière bois & ameublements



3.11 Guide bonnes pratiques transport de fonds



3.12 Guide de bonnes pratiques transport routier de marchandises & logistique



3.13 Avis du Haut conseil en Santé Public sur les activités du taraitement du linge et de désinfection en EHPAD



3.14 Huit clés pour bien fonctionner en télétravail



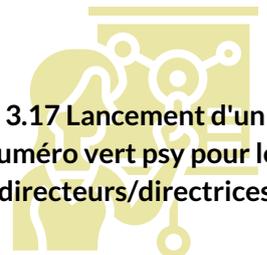
3.15 Fiche repère juridique pour le télétravail



3.16 Repères juridiques travail & covid-19



3.17 Lancement d'un numéro vert psy pour les directeurs/directrices



Des ressources pour les psychologues - FFPP 2020

Tout savoir sur le déconfinement

Le psychologue auprès des soignants en période de crise

Le psychologue à l'école en période de crise

# Les champs d'interventions et les publics spécifiques

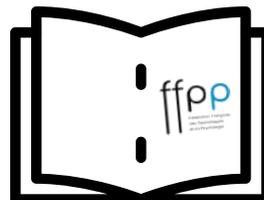


Dossier coordonné par : Benoît Schneider & Commissions FFPP

L'objectif de ce dossier consiste à répertorier des données et des sources relatives à des publics et des modalités de soutien et de prise en charge regroupées par champs d'intervention du psychologue.

Du fait du nombre de documents disponibles et de sources en évolution constante, les informations se recouvrent partiellement avec d'autres volets de notre dossier général.

Voici, en préambule, un lien vers la plaquette explicative à destination des usagers, Institutions et partenaires, qui explique ce qu'est un psychologue :



Champ du travail



Voir le chapitre spécifique dédié, partie 3 du présent Fédérer

Champ éducation & enfance

Voir notre dossier, qui figure dans le Tome 1



Le psychologue à l'école en période de crise

Des interventions auprès de chaque acteur pour accompagner la mise en sens

## Couple, parents, enfants, relations parents/enfant

- Partenariat [APPEA](#), FFPP, FNASEPH, TDAH-France et MAIF actions mutualistes dont l'objectif est de mettre à disposition des parents, des familles, des éducateurs et des vidéos. Plus de six vidéos sont actuellement en ligne ou vont l'être prochainement.



De façon plus générale, pour les relations parents-enfants et le développement de l'enfant et de l'adolescent, voir le site de l'APPEA



- Fiche éditée par le CAMSP APF-France Handicap de Metz à destination des familles suivies au CAMSP : "[La boîte à outils du confinement](#)"
- Fiche sur la [gestion des émotions](#) à destination des parents de tout petits (0-6 ans)
- Revue des ressources disponibles à destination des familles pour des [jeux à faire à la maison](#) en période de confinement
- [Ressources en pédiatrie vers des sites spécifiques](#) : trouble du spectre autistique, troubles neuro-développementaux et autres troubles des apprentissages)

**CONTRIBUTION DE LA PROMOTION DES  
ÉTUDIANTS DE MASTER 2 DE PSYCHOLOGIE  
CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE INTÉGRATIVE  
DE BORDEAUX**

Le couple à l'épreuve du confinement

Comment faire face au confinement avec des enfants ?

Conseils aux adolescents et à leur famille



- Enfance & Covid : une plateforme pour les parents, futurs parents et professionnels de l'enfance. Un numéro vert est disponible au 0805 827 827 et par mail : [contact@enfance-et-covid.org](mailto:contact@enfance-et-covid.org)



### RECOMMANDATIONS, OUTILS & FICHES PRATIQUES

- Site du Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse
- Site de l'Hôpital Robert Debré : fiches pratiques pour les familles (population TSA, TDA-H, etc.)
- Site de l'UNICEF : comment parler à l'enfant de Coronavirus ?
- Site de l'ANPEC : comment aider les enfants à faire face à la situation liée au Coronavirus ?
- Autres contributions de l'ANPEC : pistes de l'ANPEC pour aborder l'après confinement - accompagnement des acteurs de l'EC, mars 2020
- Site de l'AFPEN : ressources pour accompagner
- Site de l'APsyEN
- Cocovirus : le virus expliqué simplement aux enfants
- Site de LASSMAT : Il faut parler du Coronavirus aux enfants
- Parler du Covid-19 aux enfants. Gérer les impacts psychologiques (Beaulieu-Pelletier, G & Philippe F.L.)
- Ouvrage : "Mon héroïne c'est toi". Comment combattre le Covid-19 quand on est un enfant.

### RECHERCHE

- cf. dossier Recherche/appels à projet : confinement et vécu des familles ayant un enfant de moins de 6 ans



- Site de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Parents-enfants confinés : comment ne pas péter les plombs ?
- Le CDC d'Atlanta a produit plusieurs fiches et mini-guides (en anglais) à l'intention des adultes, des familles et des enfants eux-mêmes.

- "Du côté des écoles" par Catherine Mastio, Psychologue de l'Education nationale, membre de la Commission Education de la FFPP
- Recommendations for organizing distance in schools (Russian Psychological Society)
- Document de la Commission éducation de la FFPP : "Le psychologue à l'école en période de crise"



- Sous l'égide du Secrétariat d'État aux Personnes Handicapées : **une plateforme nationale de soutien aux familles ayant un enfant en situation de handicap**. Les familles peuvent contacter l'équipe de la plateforme "Tous mobilisés" du lundi au samedi (9h à 12h et 14h à 17h) au **0 805 035 800**
- Pour trouver des soutiens dans chaque région : [site solidarités.handicap](http://site.solidarités.handicap)
- Soutenir les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux en période difficile : 

# Les champs d'intervention et les publics spécifiques

Champ social - justice



MILIEU CARCÉRAL

- Lettre de Fédération addiction sur la vigilance pour la continuité des soins des personnes sortant de prison
- Cannabis, sevrage, confinement et détention

- Article sur psychologies.com : Les femmes et les enfants battus sont en danger
- Site du Ministère de la Justice : Infos et outils : Protection judiciaire de la Jeunesse
- Site Ministère des solidarités et de la santé : Mesures de protection de l'enfance

PROTECTION DE  
L'ENFANCE, PROTECTION  
JUDICIAIRE DE LA  
JEUNESSE

Champ de la Santé

Voir notre dossier, qui  
figure dans le Tome 1



Le psychologue auprès des  
soignants en période de crise

De l'approche directe aux approches indirectes



SOIGNANTS

- Psycom : bibliothèque de ressources en ligne
- Site de l'AJPJA : Santé mentale et psychiatrie - Toutes les ressources et informations pratiques
- Prendre soin de sa santé mentale : des ressources proposées par les professionnels des structures de réhabilitation.
- Responding to stress experienced by hospital staff working with Covid-19 : guidance for planning early interventions.
- OMS : les premiers secours psychologiques : guide pour les acteurs de terrain
- Préserver le bien-être du personnel de santé lors des épidémies de coronavirus. Fiche traduite et adaptée de Center for study of traumatic stress, par Ph.Courtet, S. Guillaume, E. Olié, Dpt UPUP, CHU Montpellier, www.CSTOnline.org
- Principes du soutien psychologique des professionnels de santé en situation de crise sanitaire, C. Lemogne, N. Dantchev, G. Abgrall (APHP Centre Université de Paris)
- Covid-19, la détresse psychologique et la santé mentale du réseau de la santé et des services sociaux dans le contexte de l'actuelle pandémie. Une production de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), Québec.

- Lien vers le site des psychiatres solidaires
- Synthèse publiée dans l'Encéphale : Assurer les soins aux patients souffrant de troubles psychiques en France pendant l'épidémie à SARS-CoV-2

PERSONNES SOUFFRANT  
DE TROUBLES MENTAUX



## Les champs d'intervention et les publics spécifiques



HANDICAP

- Site handicap.gouv.fr : [mesures pour les personnes en situation de handicap](#)
- Handicap.paris.fr : [Coronavirus Covid-19 - Informations pratiques](#)
- [Le site de l'Espace éthique/région Ile-de-France propose quotidiennement de nouveaux textes](#) permettant de mieux saisir les enjeux de la pandémie actuelle. [Vivre la pandémie en situation de handicap, journal de bord](#), par Noémie Nauleau.

Psychologues bénévoles : soutien aux soignants sourds et/ou au public sourd et malentendant : période covid-19, Geneviève Sancho, psychologue bilingue français/langue des signes française : [sancho.genevieve34@gmail.com](mailto:sancho.genevieve34@gmail.com)



VICTIMES DE VIOLENCE

- Article sur les effets du confinement : [les femmes et les enfants battus sont en danger](#)

- [Allaitement et coronavirus](#)
- [Société française de néonatalogie](#)

FEMMES ENCEINTEES ET ALLAITANTES, PÉRINATALITÉ



ENFANTS

- Site du Ministère des solidarités et de la santé : [prise en charge en ambulatoire](#)

- Site de l'ARS des Hauts de France : guide de gestion de l'épidémie à destination des EHPAD

PERSONNES ÂGÉES



Question d'Éthique : les EHPAD et services d'aide et de soins à domicile pour personnes âgées sont confrontés à des dilemmes éthiques nombreux et difficiles suite aux mesures de confinement. Pour les appuyer, la FEHAP a mis place un dispositif d'appui éthique sous la forme d'ateliers en visioconférence d'une heure et quart. Directeurs et directrices, infirmières coordinatrices, médecins et psychologues sont invités à échanger sur leurs difficultés et y réfléchir ensemble. Information et inscription à un atelier : [ethique@fehap.fr](mailto:ethique@fehap.fr)

Plus largement les équipes de direction, les équipes médicales et les professionnels qui se posent des questions éthiques peuvent également compter sur les dispositifs et espaces ressources des espaces éthiques régionaux

ESPACE ÉTHIQUE  
RÉGION ILE-DE-FRANCE

Un groupe de travail pluridisciplinaire (soignants, professionnels du deuil et du domaine funéraire, accompagnants...) pour mieux appréhender les implications éthiques, sociales et anthropologiques de la mort, du deuil et de ses rites en situation de pandémie.

Partenariat GéronD'if (Gérontopôle d'Ile de France) et FFPP (Coordination IDF et mission gérontopsychologie), en collaboration avec La Collégiale des Hôpitaux de Paris : [soignants, professionnels de l'accompagnement en gériatrie](#).

**CONTRIBUTION DE LA PROMOTION DES  
ÉTUDIANTS DE MASTER 2 DE PSYCHOLOGIE  
CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE INTÉGRATIVE  
DE BORDEAUX**

Conseils aux personnes âgées

Personnes âgées, pour en savoir plus



**ADDICTIONS ET  
ALCOOLISME**

- Usages et addictions en temps de confinement
- Gestion des obligations de soins
- Accueil et hébergement des publics consommateurs d'alcool durant le confinement
- Cannabis, sevrage et confinement

Page ressources de la Société française et francophone de psycho-oncologie



**ONCOLOGIE**



**PERSONNES ISOLÉES**

- Croix-Rouge Française : service d'écoute et livraison solidaire : 09 70 28 30 00

Seul face au confinement : comment ne pas perdre la tête ?

- Site de l'Institut Alpha : article sur les stratégies psychologiques précoces en situation de Covid-19

Conséquences du confinement



**ANXIÉTÉ**

- Aspects psychologiques d'une atteinte sévère par Covid-16 (BPS) : meeting the psychological needs of people recovering from severe coronavirus (British Psychological Society)



## Les champs d'intervention et les publics spécifiques



Armée/défense

- Site du Ministère des Armées : Covid-19, [le SSA élargit le mandat du Numéro vert "Ecoute défense"](#)  
Le périmètre du numéro vert a été étendu afin de prendre en compte, en plus de son périmètre habituel, les situations de souffrance psychique en lien avec la crise sanitaire Covid-19



Pluriculturalité, migrants,  
expatriés

- Lien "[What can we say to children about coronavirus](#)"
- [Helping homebound children during covid-19](#)
- Fiche [Center for disease and prevention](#)

### PARENTS ANGLOPHONES, EXPATRIÉS

- Le CDC d'Atlanta a produit plusieurs [fiches et mini-guides](#) (en anglais) à l'intention des adultes, des familles et des enfants eux-mêmes. La page de ressources Covid19 du site de l'[association européenne de la psychiatrie \(EPA\)](#) est intéressante pour les psychologues qui travaillent avec des publics multiculturels et des migrants, le site répertorie de nombreuses ressources dans les différentes langues des pays d'Europe !
- L'association [Psychologues du Monde](#) assure aide et consultations dans différentes langues.



Etudiants et université

Voir le chapitre dédié  
dans ce numéro

# Ressources professionnelles pour les psychologues

Dossier coordonné par : Jeannine Accoce, Dana Castro, Caroline Delannoy, Mélanie Gauché, Lise Haddouk, Gladys Mondière, Maria Ouazanni, Pauline Peenaert-Bubendorff, Jean-Luc Pilet, Benoît Schneider & Virginie Tschomodanov

Ce document est destiné aux psychologues pour soutenir leurs réflexions, leur engagement, professionnalisme et créativité dans cette période de crise chaotique et fortement anxiogène pour tous. Il décline certains de leurs besoins actuels sur le terrain et propose des pistes d'action.

## Qu'est ce que l'intervention du psychologue en situation de crise ?

L'intervention psychologique, dans son sens générique, regroupe tous les services directs offerts par les psychologues, visant à : (1) réduire la détresse psychologique et les comportements pathologiques, (2) augmenter les comportements adaptatifs, (3) faire progresser psychologiquement la personne. (APA, Presidential Task Force on Evidence-Based Practice, 2006, p. 275 ; Weiner, 1999, p. 1133 ; Wolraich, Drotar, Dworkin & Perrin, 2008, chap. 8).

L'intervention psychologique est par nature transdisciplinaire, scientifique et déontologique.

### Au niveau scientifique

L'intervention psychologique se construit dans un cadre biopsychosocial à partir des connaissances scientifiques, qui sont en perpétuelle évolution et qui sont actualisées en permanence (Melchert, 2011, p. 102). Elle est pragmatique et malléable en termes d'intensité, de longueur et d'adaptabilité aux contextes (Gleeson & McGorry, 2004, p. 13).

### Au niveau déontologique

L'intervention psychologique est guidée par les codes de déontologie, notamment celui des psychologues. Les principes éthiques fondamentaux de ce code sont de ne pas nuire à la personne, de respecter son autonomie, sa responsabilité, ses compétences, etc. (Code de déontologie des psychologues, 2012).

- Les principaux objectifs de l'intervention psychologique en temps de crise sont (Flannery & Every, 2000) :
  1. Assurer la continuité du fonctionnement psychologique adaptatif,
  2. Prévenir la formation de troubles psychopathologiques.
- Et ses moyens sont :
  1. Expression et partage des émotions négatives,
  2. Neutralisation des émotions négatives,
  3. Compréhension des situations et de leurs enjeux propres,
  4. Centration sur la résolution immédiate des problèmes,
  5. Recours aux ressources internes.

Dans ce contexte, l'intervention psychologique est brève, individuelle ou groupale et se déroule dans l'ici et maintenant de la situation ou dans sa proche immédiateté.

J'suis prête !



Cathy...J'ai dit : "On va mettre un masque, des gants et une blouse pour cette intervention de crise "

C'est un peu gênant là...

## Les besoins actuels du psychologue

L'ensemble des points abordés dans cette rubrique sont issus des interrogations des psychologues de terrain ainsi que de leur témoignage. Ces retours sont regroupés en 6 classes distinctes.

1. Informations légales en lien avec la modification du contrat de travail dans le sens d'un glissement des tâches,
2. Télépsychologie et travail à distance (cf. partie 2. Télépsychologie du présent numéro),
3. Posture professionnelles et limites de l'intervention psychologique,
4. Apports théoriques sur les concepts de crise, traumatisme, stress et confinement,
5. Types et techniques d'intervention,
6. Se protéger et se ressourcer soi-même en tant que personne et en tant que psychologue.

### 1. Informations légales en lien avec la modification du contrat de travail dans le sens d'un glissement des tâches

Cette catégorie est encore en construction, compte tenu de la complexité des problématiques soulevées.

### 2. Télépsychologie et travail à distance

La téléconsultation peut être utile à l'évaluation psychologique, à la thérapie (individuelle, groupale ou familiale), à la psychoéducation et à la gestion psychologique de l'observance thérapeutique. La recherche montre que ses effets sont équivalents à la consultation en présentiel, en termes de rigueur diagnostique, efficacité thérapeutique, qualité des soins et satisfaction du patient.[1]



Voir le chapitre sur la télépsychologie



[Recommandations APA sur le testing à distance \(2.5\)](#)

### 3. Posture professionnelle et limites de l'intervention psychologique

La posture professionnelle est organisée par la relation d'aide, par les missions du psychologue et par le code de déontologie des psychologues (2012). Leur intervention a comme rôle de :

1. Soutenir les équipes et les patients (en individuel ou en groupe) par l'écoute active, la validation de vécus, la reformulation et le questionnement socratique. Elle favorise l'expression des émotions et leur partage. Ce soutien répond aux besoins psychologiques fondamentaux : sécurité, cohérence, valorisation et efficacité personnelle.
2. Conseiller les équipes et les individus sur les conduites à tenir pour le respect de la personne humaine et en conformité avec le principe éthique de "non nuire" en articulant données théoriques et expérience clinique.
3. Contribuer par des consultations auprès des équipes et de la direction d'établissements sur les mesures psychologiques à mettre en place, leur format, le moment de leur mise en œuvre, les acteurs de l'intervention et leur évaluation.
4. Former les différents acteurs du soin aux aspects psychologiques du trauma, de la notion de crise et des enjeux respectifs à court et moyen terme.
5. Alerter, sans poser un diagnostic, sur l'apparition de signes de détresse psychologique chez les personnels au contact direct ou indirect avec la situation de crise.

6. Se concerter avec des collègues pour envisager les modalités de reprise clinique avec les équipes et les mesures à prendre dans le post crise. La concertation est essentielle à la motivation et à l'endurance au travail. Elle peut se matérialiser soit par des dispositifs de supervision – difficiles toutefois à construire en temps de crise, pour des raisons pratiques et financières – soit par des dispositifs d'intervention ou de co-vision, qui s'appuient sur des réunions organisées dans l'immédiateté des actions entreprises, se déroulent entre pairs et s'organisent autour du partage émotionnel et technique des actions. Un animateur est choisi, éventuellement à tour de rôle, au sein du groupe ; son rôle est de structurer les échanges et assurer l'animation des débats. Ces temps de partage sont protecteurs : ils renforcent le sentiment d'appartenance groupal et permettent d'avoir des temps de décompression indispensables. Tous ne voient pas l'utilité de ces moments, pressés d'agir ou de rentrer chez eux. C'est pourtant une modalité essentielle pour tenir dans la durée.

Les interventions du psychologue dans ces situations sont brèves, ciblées, précises et compréhensibles par un public non professionnel. Elles s'adressent à tous les acteurs de l'environnement professionnel, patients, soignants, administratifs, etc. Pour réaliser ses interventions le psychologue s'appuie sur ses bases théoriques et ses compétences transversales :

- Analyse, synthèse et conceptualisation
- Techniques d'entretien, debriefing psychologique, animation de groupe
- Aisance communicationnelle et relationnelle
- Flexibilité, adaptabilité et créativité
- Pédagogie et persuasion.

Le psychologue soutient, du fait de ses missions, toutes les personnes qui nécessitent ses interventions, tant sur le plan clinique qu'organisationnel. Toutefois, ces tâches sont distinctes et dans une institution, pour préserver le sens et l'efficacité de l'action, elles doivent être séparées et réalisées par des professionnels différents. Ainsi, le psychologue clinicien intervient auprès des patients, de leurs familles et des équipes soignantes et dans la même institution, le psychologue du travail prend en charge l'organisation des missions, la répartition des tâches, etc. Au cas où dans un établissement, il n'y a pas de psychologue du travail, le clinicien se rapproche d'un de ses collègues et ensemble, ils décident de manière collégiale de la répartition de leurs tâches. Enfin, si dans un établissement il n'y a qu'un seul psychologue clinicien et pas de psychologue du travail, celui-ci prend la décision éclairée d'intervenir soit auprès des personnes, soit dans l'organisation du travail. Les critères aidant sa décision sont :

- Les principes déontologiques de responsabilité et compétence ;
- L'analyse du contexte et la priorisation des besoins psychologiques ;
- La quantité et la qualité des ressources humaines ou logistiques disponibles ;
- Son état psychologique personnel.

#### 4. Apports théoriques sur les concepts de crise, traumatisme, traumatisme vicariant, stress, confinement

### TRAUMATISME

Évènement de vie qui par son intensité empêche le sujet d'y répondre adéquatement (Laplanche & Pontalis, p. 499). « Avec le trauma, on entre dans le domaine terrible de l'irreprésentable, c'est à dire celui de l'effroi et de l'épouvante. La violence de la confrontation avec le réel provoque une véritable sidération du moi. L'individu s'écroule, il court le risque de la néantisation » (Damiani, 1997).

C'est un traumatisme apparu chez une personne « contaminée » par le vécu traumatique d'une autre personne avec laquelle elle est en contact. Un traumatisme vicariant consiste donc en des changements dans sa propre expérience subis par toutes personnes travaillant avec des survivants de traumatismes. Ces personnes sont exposées indirectement aux expériences des survivants développent avec eux des rapports d'empathie (Bouvier, 2019).

### TRAUMATISME VICARIANT

### STRESS

Transaction particulière entre la personne et l'environnement, dans laquelle la situation est évaluée par l'individu comme taxant ou excédant ses ressources et pouvant menacer son bien-être (Lazarus & Folkman, 1984, p.19).

Séparation et restriction de la mobilité des personnes exposées potentiellement à une maladie contagieuse dans l'objectif de réduire le risque de contagion. Sur le plan psychologique, le confinement suscite des problématiques de contrainte, négativisme, d'impulsivité, d'augmentation des conduites à risque, d'anxiété, d'ennui, frustration, stigmatisation et de dépression (Brook et al, 2020). L'enjeu psychologique majeur pour l'individu est d'assurer une continuité entre sa vie d'avant le confinement et la situation actuelle, de vivre pareillement tout en vivant différemment.

### CONFINEMENT

## 5. Types et techniques d'intervention

Les types et techniques d'intervention visent à assurer la continuité des soins psychiques pour les personnes qui le nécessitent tout en s'adaptant au contexte local.

1. Sur site, en s'assurant de sa sécurité sanitaire et de celle des autres :
  - a. Prises en charge régulières en individuel. Les groupes étant suspendus, le psychologue trouve des moyens pour rester en contact avec les membres du groupe soit par des informations régulières, soit par une analyse de l'évolution psychologique de ces groupes ;
  - b. Permanences d'écoute et de soutien ouvertes à tous ;
  - c. Construction de cellules d'écoutes et d'information.
2. A distance (cf. la fiche "Télépsychologie")
3. Technique et méthodes d'intervention : entretien individuel et interventions de groupe.

Lors d'une crise, l'aide psychologique se déroule le plus souvent par le biais d'entretiens individuels ou collectifs. Une des tâches du professionnel est d'écouter les émotions mais tout autant de les contenir. La fiche ci-dessous rappelle les étapes à suivre. Le respect de ces consignes permet d'encadrer l'entretien, ce qui contribue à l'apaisement des personnes en détresse.

### Déroulement d'un (télé) entretien de crise

1

Présentation du cadre de l'entretien.

2

Écoute du ressenti émotionnel :

- Centrer sur le vécu actuel de la personne et sur le lien spontané qu'elle établit avec son histoire.
- Reformulation indispensable, cela aide souvent la personne à se repérer dans son propre discours.
- Accueil bienveillant et soutien de la personne.

3

Évocation des modalités déjà prises pour "faire face" :

- Demander à la personne comment elle "tient", ce qui l'aide ou peut la soutenir, comment elle organise sa vie actuellement (ou pense le faire)
- L'aider à élargir ses modalités défensives, ne pas hésiter à faire des suggestions.

4

Évocation d'un futur proche :

- Comment vous organisez-vous dans votre vie de tous les jours pour tenir ?
- Qu'est ce qui vous fait habituellement du bien dans les moments de détresse ?
- Dans votre entourage (amis, famille, collègue), sur qui pouvez-vous compter ?
- Pouvez-vous prendre appui sur des valeurs morales ou des croyances ?
- Pouvez-vous continuer à exercer votre métier ?
- Une aide psychologique ou médicale serait-elle utile ?

5

Conclusion : Résumer les points essentiels concernant la conduite à tenir. Demander à la personne si elle est d'accord avec ce résumé. Pointer les éventuels désaccords, convenir de la suite à donner.

### Vigilance particulière

- En téléconsultation : utiliser davantage qu'à l'ordinaire la technique du feed-back ;
- Ne pas hésiter à adopter une conduite "active" pendant ce type d'entretien .

### Précisions sur les interventions en groupe

Pendant la crise sanitaire, les interventions de groupe sont possibles. Elles sont plus compliquées à mettre en œuvre qu'en période normale car il faut respecter impérativement les mesures de protection. Les points importants à prendre en considération sont rappelés.

### Intérêts

Cette technique permet d'utiliser l'étayage groupal qui vient renforcer les défenses psychiques individuelles malmenées par la crise. L'étayage mutuel est un des facteurs de résilience les plus efficaces, particulièrement lorsqu'il est utilisé avec des collègues de travail.

L'intervention de groupe permet une prise en charge plus rapide qu'une succession d'entretiens individuels.

Lorsque l'on choisit une intervention groupale, n'utiliser cette technique qu'avec des groupes constitués de personnes qui se connaissent déjà, sinon proposer des entretiens individuels. Respecter le volontariat.

### Critères

### Conditions matérielles

- En présentiel : Disposer d'une salle « tranquille », si possible adopter une disposition circulaire, éviter les allers et venues, les portables sont coupés. On peut aller jusqu'à vingt personnes mais en ayant dans ce cas-là deux animateurs. L'un est centré sur l'organisation des échanges et l'autre adopte une écoute « flottante ».
- À distance (visio-conférence) : avoir une « image » des participants permet de savoir qui parle sinon ce n'est guère gérable. Limiter le nombre à 5/6 personnes.

Les règles sont la confidentialité des propos et le respect des modalités défensives et des opinions.

### Déontologie

**Déroulement** Suivre les mêmes étapes que pour un entretien individuel.

Proposer des entretiens individuels pour les individus qui le souhaitent. Certains éléments du débat peuvent être renvoyés vers les instances décisionnelles car le travail des psychologues dans ces groupes d'expression doit rester centré sur l'écoute et non sur la prise de décision.

**Suites possibles**

**Communication**

Il convient d'être attentif à la communication autour de la situation : ce que véhiculent les médias, ce qui se disent les personnels, quelles sont les rumeurs qui traînent... Les éléments de communication peuvent fonctionner comme des amplificateurs de crise s'ils ne sont pas maîtrisés. Une communication claire et transparente est le meilleur rempart.

Être attentif aux signes d'épuisement, de burnout... Ne pas hésiter à faire parler les participants sur ce qui les aide à tenir. Chacun peut ainsi élargir son panel technique pour se reposer, se ressourcer...

**Vigilance**

**Protection des psychologues**

Prendre le temps de « souffler » après l'animation d'un groupe. Ne pas enchaîner trop vite vers une autre activité de soutien. S'il y a deux animateurs, prendre le temps d'un débriefing en commun.

### 6. Se protéger et se ressourcer en tant que personne et en tant que psychologue

Se protéger psychologiquement est une démarche consciente, volontaire et active qui vise la prévention et la réduction de la détresse psychologique induite par les événements de vie. Cette démarche agit contre l'anxiété, le stress et la démotivation et permet de maintenir, efficace et soutenant, le réseau relationnel ainsi que la vision réaliste du monde. Elle commence par la conscientisation du besoin vital de prendre soin de soi et de se protéger au niveau physique et mental et se fonde sur le développement de la compassion et de la bienveillance vis-à-vis de soi.

Les quelques piliers fondamentaux de la protection de soi sont, de manière consensuelle :

**L'hygiène de vie**

dans ses aspects alimentaires, d'exercice physique et de sommeil.

**La structuration des limites**

il s'agit là de « résister à » et de refuser les sollicitations externes intempestives tout comme les sollicitations internes motivées par le besoin d'agir et/ou de participer coûte que coûte à une action ou événement.

**L'instauration d'un cadre contenant**

se réfère à l'organisation du quotidien sur la base d'une routine, de la poursuite d'objectifs réalistes et d'une discipline permettant de la maintenir opérante. La routine a comme avantage d'engendrer une activité automatique qui aide à la décentration et à la structuration de la journée. Et surtout, elle permet une reprise de contrôle sur les événements indésirables et bâtit un sentiment de compétence.

### *La décentration*

est un processus psychologique par lequel le sujet évite de penser à ou de ressentir des événements désagréables. Il se concrétise par diverses techniques telles que : l'arrêt de la pensée, la méditation, la pleine conscience, les activités culturelles ou sportives, la communication avec autrui, etc.

### *La gestion émotionnelle*

est un processus par lequel le sujet évite le débordement émotionnel négatif et reprend le contrôle sur son ressenti. Il passe par l'accueil et l'acceptation de la survenue des émotions négatives, leur mise en mot, par la description d'un ressenti sans le connoter d'un jugement négatif, la reconnaissance de son caractère nocif pour soi, la décentration vers des activités agréables, la recherche du positif et du sens des actions entreprises et la conscientisation du fonctionnement psychologique personnel.

### *Le soutien social*

pointe vers le partage d'expériences cognitives et affectives avec les membres de son environnement professionnel, amical, familial, etc.

### *La réflexivité*

est un processus de recherche de sens, absolument nécessaire en période de crise qui peut s'exprimer entre autres par des activités autoréflexives, et dans le domaine professionnel par l'intervision et la supervision. Les dispositifs d'intervision et de supervision sont d'autant plus utiles lorsque les psychologues sont confrontés à des conflits ou des dilemmes éthiques, inhérents au fonctionnement institutionnel en période de désorganisation.

Vous pouvez vous aider d'applications (Petit bambou, OpenMind, etc.) pour vous accompagner dans cette décentration dont nous parlions plus haut, et qui nous aide à prendre du recul, nous apaiser, voire retrouver de l'énergie.

## Bibliographie

- American Psychiatric Association (2015). Manuel Diagnostique et Statistiques des Troubles Mentaux. Issy Les Moulineaux : Elsevier Masson
- American Psychological Association, Presidential Task Force on Evidence-Based Practice. (2006). Evidence-based practice in psychology. *American Psychologist*, 61(4), 271-285.
- Bouvier, G. (2019). Les traumatismes vicariants: Définition, contexte et propositions de prise en charge. *European Journal of Trauma & Dissociation*, 3(3), 163-169.
- Brooks, S. K., Webster, R. K., Smith, L. E., Woodland, L., Wessely, S., Greenberg, N., & Rubin, G. J. (2020). The psychological impact of quarantine and how to reduce it: Rapid review of the evidence. *The Lancet*, 395(10227), 912-920
- Damiani (1997). Les victimes. Violences publiques et crimes privés, Paris, Bayard.
- Gleeson, J. F. M., & McGorry, P. D. (Eds.). (2004). *Psychological Interventions in Early Psychosis. A Treatment Handbook*. Chichester, England: John Wiley & Sons.

Flannery, R.B., & Every, G.S.JR. (2000) Crisis intervention: a review. *Journal of International Emergency in Mental Health*, Spring, 2 (2), 119-125

Laplanche, J., & Pontalis, J.-B. (1976). *Dictionnaire de psychanalyse*. Paris, France : PUF.

Lazarus, R. S., & Folkman, S. (1984). *Stress, Appraisal, and Coping*. New York, NY: Springer.

Melchert, T. P. (2011). Foundations of Professional Psychology. The End of Theoretical Orientations and the Emergence of the Biopsychosocial Approach. Amsterdam, Pays-Bas : Elsevier.

Pilet J-L., Guihard C., Obringer A., Brice D., *Drames en milieu scolaire*, Masson-Elsevier, 2009.

Weiner, I. B. (1999). The Rorschach Inkblot Method. In M. E. Maruish (Ed.). *The Use of Psychological Testing for Treatment Planning and Outcomes Assessment* (2e ed., p. 1123-1257). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

Wolraich, M. L., Drotar D. D., Dworkin P. H., & Perrin E. C. (Eds.). (2008). *Developmental-Behavioral Pediatrics. Evidence and Practice* (chapitre 8, p. 203-280). Philadelphie, PA : Mosby

Bonjour, merci d'être venus aujourd'hui pour continuer à évoquer votre ressenti face à cette situation exceptionnelle. Je vous avais demandé de dessiner votre état d'esprit du moment.

Didier, je crois que votre dessin a suscité beaucoup d'émotion et de réactions, souhaitez vous en parler ? ;



J'ai dessiné un petit palmier. C'était mon biscuit préféré de quand j'étais petit. Ça me réconforte bien dans les moments difficiles...

# Recherche : enquêtes en cours et questions d'organisation et d'éthique de la recherche

Dossier coordonné par : Benoît Schneider & Pauline Peenaert-Bubendorff

Le présent dossier vise à fournir une série d'informations relatives à des questions de recherche dans le contexte de la crise du Covid-19. Il ne vise pas à une analyse du contenu des recherches en tant que tel, ce qui relèvera d'autres dossiers thématiques, par exemple, les bilans de la recherche concernant les prises en charge à distance.

Nous proposons ici quatre thématiques :

1. la mention ou le soutien à des recherches en cours ;
2. des informations sur des appels à projets de recherche ou de communication ;
3. les questions d'éthique de la recherche portant sur les situations d'urgence ;
4. quelques informations portant sur des résultats de recherche : les données présentées sont parcellaires et indicatives.

## 1. Recherches ou enquêtes en cours (printemps 2020)



L'EFPA, dans le cadre du « Project Group on eHealth » auquel la FFPP participe a décidé de lancer une enquête en ligne sur les pratiques actuelles des psychologues et d'autres professions de santé des consultations en ligne.

Cette enquête, toujours en cours, a été diffusée dans de nombreux pays européens. La FFPP est contributive de cette démarche et le questionnaire a été clôturé le 4 mai 2020.



Recherche sur les effets psychologiques du confinement : L'Unité INSERM U1114 (responsable Anne Giersch) a mis en place une étude visant à évaluer les effets psychologiques du confinement. L'étude consiste à remplir des questionnaires trois fois, au début, à la fin, et un mois après la fin du confinement et par ailleurs d'écrire 10 lignes par jour pour décrire sa propre expérience de confinement.

Vous pouvez écrire à l'adresse [EtudeConfinement@orange.fr](mailto:EtudeConfinement@orange.fr) pour avoir plus de renseignements en particulier pour disposer des informations relatives à la confidentialité des données. Le comité d'éthique de l'Université de Strasbourg a donné son accord pour cette étude.



Étude menée sur les effets du confinement sur les activités et le bien-être des enfants à destination des parents, comprenant plusieurs questionnaires : sur les activités et les activités numériques, sur les comportements et émotions de l'enfant, sur le vécu de la situation et un questionnaire d'informations générales. (le questionnaire n'est plus actif à l'heure où nous éditons ce numéro).

## Centre Ressources de Réhabilitation Psychosociale (CH le Vinatier-Inserm) : Impact du confinement sur la santé mentale

*Des premières tendances émergent, l'étude se poursuit*



Un article du JDD paru le 5 avril a fait part sur les premiers résultats de l'enquête lancée par le centre ressource de réhabilitation psychosociale pour mesurer l'impact du confinement sur la santé mentale. Proposée depuis le 25 mars, cette étude en ligne cherche à mesurer à différentes périodes du confinement, le vécu de la population et ce qui lui permet de faire face aux contraintes qui lui sont imposées.



11.500 personnes environ\* ont déjà participé à l'étude. Des premières tendances se dégagent pour ces deux premières semaines de confinement :

- L'impact du confinement sur la santé mentale apparaît comme étant le plus fort chez les agriculteurs, les étudiants, et les personnes précaires et en invalidité ;
- Les addictions semblent être en augmentation, avec une augmentation de la consommation d'écrans, de tabac et d'anxiolytiques en premier lieu ;
- Pour mieux vivre le confinement, les personnes s'accrochent à plusieurs éléments : l'idée que celui-ci a des répercussions positives sur l'environnement, la croyance en une issue favorable à la sortie de crise, et les relations et soutien avec l'entourage.

\*Le questionnaire a été remis en ligne pour la période de re-confinement.



Centre d'Investigation Clinique du CHRU de Lille, en collaboration avec le laboratoire PSITEC de l'Université de Lille. Questionnaire d'une durée maximum de 15 minutes.



Equipe EVACLIPSY (EVALuation CLInique des PSYchothérapies et de la psychopathologie) - laboratoire CLIPSYD (EA 4430), Université Paris-Nanterre La Défense (Dr Prof Lucia Romo, responsable d'unité fonctionnelle à l'Hôpital Ste Anne de Paris)

Enquête : "Et après le confinement"



Les effets du télétravail en situation de crise, surtout au regard de son caractère imposé. Il s'agit de mieux comprendre les articulations entre l'espace personnel, les exigences professionnelles, l'activité physique, les liens avec les collègues, supérieurs et le bien-être et la performance professionnels.

Laboratoire de Psychologie Sociale, Aix-Marseille Université (Dr. Galina Iakimova & Dr. Damien Vistoli), Laboratoire LAPCOS, Université Côte d'Azur

Enquête sur les répercussions de la pandémie COVID-19 et du confinement

La crise sans précédent à l'échelle humaine que nous traversons nous affecte ainsi que nos proches. Les recommandations de confinement et de distanciation sociale perturbent notre quotidien, et beaucoup s'inquiètent des conséquences collatérales. L'ensemble de la population est touché. Il nous semble, par conséquent, indispensable de mesurer l'impact psychologique et les répercussions du virus et des restrictions sur les personnes afin d'en prévenir les conséquences et développer des outils d'aide adaptés.

Un collectif interdisciplinaire de chercheurs des Universités de Toulouse a proposé une étude sur le vécu de la pandémie du Covid 19 et du confinement associé (en savoir plus sur le programme EPIDEMIC). L'enquête concerne les répercussions émotionnelles, sociales, comportementales du Covid 19 sur les individus dans le temps, portée par le Centre d'Études et de Recherches en Psychopathologie et Psychologie de la Santé (CERPPS) de l'Université de Toulouse Jean Jaurès.

Recherche portée scientifiquement par Florence Sordes (sordes@univ-tlse2.fr) et associée Aurélie Croiset, psychologue et membre associée du CERPPS (EA 7411), Enzo Cipriani et Cassandra Guillemot, étudiants en Master de Psychologie de la Santé.





Vivre le confinement : enquête du 2LPN (Université de Lorraine, Dr Pr J. Dinet)



Le Groupement d'Intérêt Scientifique BECO-UFTMiP « Bébé, petite Enfance en Contextes » (UMR LISST, CERTOP et EQUITY, EA LASSP, LERASS et CRESCO), en partenariat avec le Laboratoire des Idées, le Labex SMS, l'Hôpital des enfants-CHU Toulouse, l'Association Occitadys et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, a lancé un questionnaire en ligne, pour lequel le recueil de données est désormais clos.

## 2. Appel à projet ou à communication



Appel à articles pour la revue Recherches & Éducatives : Que nous apprend la pandémie ? , numéro HS de Juillet 2020 (HCERES, 70ème section).



Étude sur la perception du télétravail en période de confinement Étude lancée par l'école de management de Grenoble et l'IRBA (et validée par le comité d'éthique local de Grenoble)



Special Issue Call for Papers International Journal of Psychology (IJP is the official journal of IUPsyS - the global umbrella organization for psychology)



CALL FOR PAPERS : COVID-19 PANDEMIC Technology, Mind, and Behavior is seeking submissions for a Special Issue titled, "Technology-Mediated Interactions and Their Impact on the Human Mind and Behavior in a Time of Social Distancing."



Dans le cadre de sa stratégie scientifique, et dans un contexte de pandémie COVID-19 évolutif, la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer s'engage pour soutenir les recherches susceptibles d'accroître les connaissances sur les liens entre cancer et Covid-19.

La Fondation ARC s'intéressera également aux projets portant sur les interactions entre pandémie et cancer en soutenant les initiatives dans le domaine des sciences humaines ou sociales.



Courrier de Madame la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, relatif à l'installation du Comité d'Analyse Recherche Expertise (CARE) Covid-19.

Ce comité a notamment pour objectif de recenser toutes les propositions qui peuvent à court terme améliorer la situation et aider à sortir de la crise sanitaire que traverse notre pays, et de permettre le déploiement des propositions les plus pertinentes.

L'objectif n'est pas de proposer des projets de recherche à moyen ou long terme, mais plutôt des idées, des actions, des innovations dans tous les domaines, pouvant avoir un impact rapide sur la situation et que les proposant sont en capacité de mener, au moins dans une première phase, avec les moyens dont ils disposent.

### 3. Les recommandations éthique en matière de recherche, spécifiques aux situation de crise



IASC ethical recommendations : directives internationales sur la recherche en santé mentale et soutien psychosocial (SMPS) en situation d'urgence.

"Oxfam systematic review evidence brief". Eléments d'une intervention SMPS efficace dans les pays à revenus bas et modérés (centrés plutôt sur la santé mentale, et donc le traitement des troubles mentaux, que sur les interventions psychosociales auprès de publics plus larges)

### 4. Quelques résultats de recherches

- Catherine Tourette-Turgis, professeur à la Sorbonne, chercheuse, directrice et fondatrice de l'Université des Patients a proposé une synthèse en français des recommandations d'experts, basées sur l'enquête sur la détresse psychologique liée au Covid-19 en Chine (publiée dans la revue spécialisée General Psychiatric), ainsi que la revue de littérature publiée par le Lancet sur l'impact psychologique de la quarantaine et les moyens de l'atténuer.

L'article de C. Tourette-Turgis a été cité et relayé sur de nombreux réseaux de psychologues.

- Synthèse d'une recherche sur les interventions en soutien psychosocial en situation de crise ; traduction de la partie de l'appel à contribution publié en juin 2019 par USAID dans le cadre de leur projet HEARD.

« Le groupe de référence du Comité Permanent Inter-organisations (IASC RG en anglais), est un organisme composé de plus de 30 membres, incluant les Nations Unies et Agences Internationales, des professeurs et des organisations non gouvernementales dont la tâche est d'établir des directives et de promouvoir les bonnes pratiques en santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS). En 2017, le IASC RG a publié un cadre commun pour l'évaluation des besoins, la recherche, la conception, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation de programmes relatifs à la santé mentale et au soutien psychosocial dans les situations d'urgence. Y figure la pyramide d'intervention pour la SMSPS – voir Figure 1

FIGURE 1.  
Pyramide des interventions pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence



Tandis que les interventions en santé mentale ont été plus rigoureusement étudiées, les interventions en soutien psychosocial sont plus fréquemment mises en œuvre (Tol, 2011). Ceci révèle un vide particulier dans la recherche – en effet, alors que les preuves scientifiques pour les interventions SMSPS qui visent les étages supérieurs de la pyramide augmentent, on observe un manque conséquent de recherches concernant les niveaux inférieurs de la pyramide, qui visent à renforcer le soutien basé sur la communauté et sur la famille, ainsi que d'intervenir sur les facteurs sociaux sous-jacents qui permettent l'accès aux services de base et à la sécurité. (...)

En 2018, Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health a publié une évaluation des programmes de soutien psychosocial (SPS), financée par USAID/OFDA, afin d'estimer ce qui est connu de l'efficacité des programmes de soutien psychosocial, et guider les recherches futures sur la mise en œuvre et l'efficacité du soutien psychosocial en contexte humanitaire.

À travers une série d'entretiens, réunions avec les parties prenantes, et une revue systématique des programmes de soutien psychosocial dans les pays à revenus faibles et moyens, les chercheurs ont mis en évidence le besoin de :

- appliquer les principes de soutien psychosocial basé sur la communauté à l'évaluation des programmes ;
- se concentrer sur des conceptualisations hybrides mise en œuvre – efficacité pour intervenir sur la validité interne et externe, ainsi que la répliquabilité des études ;
- encourager les bailleurs à financer et évaluer en priorité les programmes de soutien psychosocial en accord avec le cadre commun établi par le CPI (2017).

Les résultats des entretiens avec les parties prenantes ont révélé que les programmes de soutien psychosocial les plus fréquemment cités comme priorité de recherche étaient les programmes à base communautaire. En 2ème place figuraient les programmes de SMSPS intégrés aux autres secteurs, et particulièrement ceux du 1er niveau de la pyramide – seuls 8 articles des 217 sélectionnés pour la revue systématique étudiaient les interventions SMSPS à ce niveau, ciblant les services de base.(...)

Le manque de preuve scientifique sur la répliquabilité a été identifié comme un défi concernant l'ensemble des interventions de soutien psychosocial (les 54 essais contrôlés randomisés inclus dans la revue correspondent à 50 interventions différentes. Ceci démontre le besoin de tester des adaptations d'interventions existantes, plutôt que de développer de nouvelles interventions, ainsi que le besoin d'une approche hybride mise en oeuvre-efficacité dans l'agenda de la recherche. »

Publication associée : Lee C, Nguyen AJ, Haroz E, Tol W, Aules Y, Bolton P. (2019). [Stakeholder engagement to prioritize psychosocial support programs for further research in humanitarian settings](#). Global Mental Health, 6, e23, 1-10. doi:10.1017/gmh.2019.19.

Voilà ce que nous pouvons en retenir :

### Les recommandations à partir des données chinoises

L'enquête chinoise sur le degré de détresse psychologique, conduite auprès de la population générale dans 36 provinces, régions autonomes ou municipalités, a permis de collecter 52 730 réponses. Celle-ci ont été obtenues grâce à un autoquestionnaire à remplir en ligne, explorant avec des outils validés la fréquence de l'anxiété, de la dépression, des comportements d'évitement et des symptômes physiques au cours de la dernière semaine.

Pour 35 % des répondants (35,27 % d'hommes et 64,73 % de femmes) les résultats révèlent un stress psychologique modéré, et pour 5,14 %, un stress sévère. L'analyse indique aussi que les femmes présentent un plus haut degré de détresse psychologique que les hommes. On apprend en outre que cette détresse touche davantage les individus âgés de 18 à 30 ans ou ceux de plus de 60 ans. Enfin, les travailleurs migrants constituent le groupe le plus exposé, alors que le score de détresse psychologique est, sans grande surprise, le plus élevé dans les épicentres de l'épidémie.

En conséquence, les auteurs de l'étude suggèrent les recommandations suivantes :

- prêter une attention aux besoins spécifiques des groupes vulnérables comme les jeunes de 18 à 30 ans, les personnes âgées et les travailleurs migrants ;
- mettre en place des services de soutien et d'accompagnement tels que ceux mis en place dans les situations de désastres majeurs ;
- déployer des interventions ciblées pour réduire le stress psychologique et prévenir les problèmes de santé mentale ultérieurs.

### Identifier les facteurs de stress pendant et après le confinement

Les éditeurs de la revue Lancet se sont quant à eux penchés sur l'impact psychologique du confinement et les mesures à mettre en œuvre pour en réduire les effets négatifs. La note de synthèse a été rédigée à partir de 3166 articles publiés et expertisés par des comités scientifiques. 24 études présentant une solidité scientifique ont été retenues. Elles concernent 10 pays et incluent pour l'essentiel les virus du SRAS (11), Ebola (5) et de la grippe A (H1N1) (3).

L'analyse documentée des résultats de ces études indique que la durée de confinement elle-même est un facteur de stress : une durée supérieure à 10 jours est prédictive de symptômes post-traumatiques, de comportements d'évitement et de colère. Les auteurs ont aussi identifié les facteurs de stress suivants durant la période de confinement :

- les symptômes physiques : ils amplifient la peur de l'infection et l'inquiétude (y compris plusieurs mois après l'épisode) ;
- la peur, pour les femmes enceintes, à la fois d'être infectées et de transmettre le virus à leur futur enfant ;
- la peur, pour les mères ayant de jeunes enfants, d'être infectées ou de transmettre le virus ;
- l'ennui, la frustration et le sentiment d'isolement causé par le confinement et par la réduction des contacts physiques et sociaux ;
- les lacunes dans la distribution des biens de première nécessité ;
- l'inadéquation de l'information transmise par les autorités de santé publique concernant les bonnes pratiques, et la confusion sur l'objectif du confinement ;
- l'absence de clarté sur les niveaux de risque ;
- l'absence de transparence sur la sévérité de la pandémie ;
- l'absence de protocoles et de guides de conduite clairs.

Le stress ne s'arrête pas après la fin du confinement. En effet, ces études permettent également de lister un certain nombre de facteurs de stress qui continuent à faire leur œuvre une fois la situation revenue à la « normale » :

- les conséquences économiques de la perte de revenus à l'origine d'une détresse socio-économique, qui sont cause de colère et d'anxiété pendant les mois qui suivent le confinement ;
- la détresse socio-économique globale ;
- la perte des relations commerciales ;
- la fragilisation élevée des travailleurs indépendants ;
- la précarisation encore plus importante des personnes les plus fragiles au niveau économique et travaillant dans les métiers ne pouvant s'effectuer par télétravail ;
- les difficultés à reprendre le travail ;
- la tension dans les couples liée aux types d'activités professionnelles plus ou moins à risque de chacun des partenaires ;
- la stigmatisation à l'égard des personnes représentant un danger de propagation ou issues d'une région surexposée.

## Les recommandations préconisées par les experts

Les 24 études résumées dans the Lancet permettent d'identifier un certain nombre de mesures à mettre place pour limiter les effets de ces divers facteurs de stress. Il s'agit notamment de créer des services de soutien afin de venir en aide aux personnes souffrant d'anxiété et de dépression. Il faut aussi garder à l'esprit que la durée du confinement a un impact sur les facteurs de stress, et a un effet démoralisant. Durant le confinement, il est important de réduire l'ennui et le sentiment d'isolement social. Plusieurs solutions sont envisageables :

- Mettre en place des numéros verts pour réduire l'isolement ;
- Aider les familles éclatées à rester en contact ;
- Mettre en place un numéro vert animé par des professionnels de santé pour répondre aux questions des personnes qui ont des symptômes qui les inquiètent et rassurer la population ;
- Créer des groupes de soutien et d'échanges en ligne sur le vécu d'expérience du confinement ;
- Promouvoir une communication plus centrée sur l'altruisme que sur l'obsession ;
- Remercier, encourager les personnes qui sont en situation de confinement pour renforcer l'adhésion et l'observance des mesures de confinement tout en les informant sur les mesures de prévention.

Cette revue de littérature, menée au niveau mondial, suggère qu'il est essentiel de rendre le confinement le plus acceptable possible pour tous, en satisfaisant les besoins spécifiques des populations les plus en difficultés. En effet, si l'expérience du confinement est vécue comme négative, les conséquences affecteront non seulement les individus qui le subissent, mais aussi le système de santé qui l'organise et les politiques publiques qui le prescrivent.

Il ne s'agit pas uniquement de moyens financiers, comme l'illustre la littérature pédagogique produite par l'Organisation Mondiale de la Santé, le CDC d'Atlanta et d'autres sources afin d'outiller les citoyens, les familles et les individus pour faire face au confinement. Parmi les exemples disponibles, penchons-nous sur les conseils pour gérer le stress des enfants lié au Covid-19.

- Le travail des soignants en milieu hospitalier : [une bibliographie commentée](#)
- [Note de synthèse proposée par Dana Castro](#)
- Pré-publication :

Chevance A et al. [Assurer les soins aux patients souffrant de troubles psychiques en France pendant l'épidémie à SARS-CoV-2, l'Encéphale, avril 2020](#)

- Global problems need social science (Nature, 2020)
- Autres sources de références :
  - [How to cope with quarantine isolation](#)
  - [Coronavirus mental health expert insights](#)
  - [Coping with stress](#)
  - [Site de l'APA, onglet Covid-19](#)

# Les psychologues dans le monde

Dossier coordonné par : Dana Castro & Benoît Schneider

## 1. Le réseau COVIDressource



L'American Psychological Association a placé de nombreuses ressources sur son site (cliquez sur le logo) et a également mis en place une liste de diffusion, source internationale d'échanges : covidresource@listes.apa.org

C'est grâce à ce réseau que nous mettons à disposition une série de documents (par exemple dans les champs de la santé, de l'éducation, de la recherche et de l'université)

## 2. Informations en provenance du réseau

- [Webinar du réseau internationa COVIDResource](#) 
- British Psychological Society : meeting the psychological needs of people recovering from severe coronavirus (Covid-19). The British Psychological Society presents an informative talk by David Murphy (BPS President) and Juliet Highfield (Consultant Clinical Psychologist) on the psychological wellbeing of healthcare staff serving on the frontline of the current Covid-19 pandemic. 
- [Soutenir les enfants qui peuvent avoir des besoins éducatifs spéciaux en période difficile](#) : vidéo de 12 mn réalisée par le Dr Louise Acker et ses collègues de Londres. Grâce à une petite armée de bénévoles, la vidéo est maintenant racontée dans chacune des langues suivantes : arabe, français, igbo, italien, mandarin, polonais, russe, espagnol, twi et turc.
- Discussion sur la réponse aux besoins psychologiques du personnel de santé pendant la crise Covid avec David Murphy FBPsS, FRSA, Président - Société britannique de psychologie a récemment organisé une discussion sur la réponse aux besoins psychologiques du personnel de santé pendant la crise de Covid avec les membres du groupe d'experts de la BPS sur le bien-être du personnel, dont le Dr Julie Highfield, psychologue clinicienne consultante, Cardiff Critical Care et le Dr Robert Maunder, professeur de psychiatrie à l'université de Toronto & huit professionnels de la santé, dont des spécialistes des soins intensifs mais aussi des cliniciens d'autres spécialités qui ont été redéployés dans des unités de Covid. La discussion, qui s'est déroulée en deux parties de 30 minutes.
  - [Vidéo 1](#)
  - [Vidéo 2](#)
- La Société brésilienne de psychologie : vidéo qui vise à clarifier les questions des enfants et à les aider à faire face aux émotions qui découlent de la pandémie.
  - En [portugais](#)
  - En [anglais](#) (avec des sous-titres)

Auteurs : Renata Julianelli, auteur de livres jeunesse, Juliana Negarao, neuropsychologue et docteur en troubles du développement, Elisa Kozasa, neuroscientifique à l'hôpital Israelite Albert Einstein.

- EFPA EMC 12/20 : Invitation à des webinaires gratuits de l'EFPA :

L'EFPA s'engage à jouer notre rôle pour que les innovations et l'expertise des psychologues de ses 38 pays membres soient partagées entre tous les psychologues d'Europe pendant la crise du coronavirus, afin d'en faire bénéficier les citoyens européens. L'EFPA propose un ensemble de webinaires gratuits animés par des représentants experts de l'EFPA issus de nos associations membres. Les webinaires se dérouleront en anglais. Des enregistrements vidéo sous-titrés dans plusieurs langues européennes seront disponibles sur le site web de l'EFPA après leur diffusion. Le nombre de participants est limité à 1000 personnes par événement.

- Comment mettre en place une ligne d'assistance psychologique dans le cadre du Covid-19 ?, par Teresa Espassandim, membre de la Direction nationale, Ordre des psychologues portugais, le 29 avril à 11h00.

Il a brassé les thèmes de : la contextualisation de la situation pandémique et la nécessité de réponses axées sur le soutien émotionnel et la promotion de la résilience psychologique ; l'articulation avec les autorités sanitaires et nationales et les autres partenaires ; l'intervention psychologique dans les situations de crise ; les exigences techniques et la formation des psychologues ; la conception et l'élaboration de protocoles d'intervention psychologique ; supervision technique et scientifique ; dépannage.

- Consultations en ligne, que faut-il savoir et par où commencer ? par Angelo Compare, Lise Haddouk (FFPP-France), Maria Karekla, Tom VanDaele - groupe de projet de l'EFPA sur la santé en ligne, le 29 avril.

La crise de la pandémie Covid-19 oblige les psychologues à prendre leurs consultations (en partie) en ligne, afin de continuer à fournir les soins. Si vous souhaitez en savoir plus sur le traitement en ligne et les possibilités de consultations en ligne, le groupe de projet "e-health" de la Fédération européenne des associations de psychologues organise ce webinaire gratuit. Il y a eu une brève introduction sur : l'efficacité connue des consultations en ligne ; les avantages et les pièges de la thérapie en ligne ; comment et ce dont vous avez besoin pour commencer une thérapie en ligne ; comment communiquer en ligne avec vos patients, ainsi que des conseils et astuces concrets.

- Covid-19 et implications pour la santé mentale, avec Koen Lowet, membre CE de l'EFPA, 30 avril 2020.

"Impact de Covid-19 sur l'état de santé mentale de nos citoyens et des implications pour notre système de santé mentale. Le webinaire sera basé sur les expériences recueillies jusqu'à présent sur la situation belge et sur les contributions de collègues européens et internationaux. Les implications progressives de la pandémie selon le calendrier prévu pour les différents groupes de notre société, tels que les patients en santé mentale, le grand public, les familles, les soignants, la direction et les groupes à risque spécifiques comme nos personnes âgées"

### 3. Données des pays participant au réseau

Les informations suivantes proviennent d'un grand nombre de pays qui font part des ressources proposées par les organisations de psychologues.



#### Fédération européenne des associations de psychologues (EFPA)

Parce que le passage aux interventions numériques est l'un des changements majeurs dans le domaine en raison de la crise COVID-19, le groupe de projet sur la santé en ligne de la Fédération européenne des associations de psychologues (EFPA) mène des recherches pour suivre les questions et les préoccupations des psychologues concernant l'utilisation de la consultation en ligne. L'objectif est de découvrir comment les associations membres de l'EFPA peuvent soutenir leurs membres plus efficacement.



#### Société Interaméricaine de Psychologie/Sociedad Interamericana de Psicología (SIP)

La SIP a créé un document en espagnol, anglais et portugais pour informer les psychologues sur le coronavirus et sur les moyens de protéger et d'aider les clients et les communautés. La SIP travaillera également à l'élaboration d'une boîte à outils sur la santé mentale pour les enfants et les familles.

#### Conseil International des psychologues (ICP)

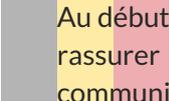
Le Conseil international des psychologues (PCI) développe un réseau mondial pour la psychologie et les droits de l'homme, y compris les aspects de Covid-19 relatifs aux droits de l'homme ; par exemple, le droit à la vie privée, les droits civils, le droit à la santé et les droits des personnes vulnérables.

La South African Psychological Association a publié des liens vers des ressources sur [psysa.com](https://psysa.com), notamment celles fournies par l'OMS sur la gestion des émotions et la promotion du bien-être, le soutien aux travailleurs de la santé de première ligne, les ressources pour les enfants et la préparation aux conséquences de la crise.

L'Association des psychologues professionnels allemands (DGPS) a publié des ressources en plusieurs langues sur son site web et a produit une courte vidéo sur la manière de parler aux enfants du virus corona. Elle s'efforce en particulier d'atteindre les personnes âgées et d'autres personnes qui peuvent être isolées et qui n'utilisent généralement pas les médias sociaux. La DGPS développe également des ressources pour lutter contre la xénophobie, le racisme et le potentiel de violence découlant de la crise Covid-19.

 La Société australienne de psychologie (APS) a développé des ressources qui sont continuellement mises à jour au fur et à mesure que l'information est disponible. Il s'agit notamment d'un guide COVID-19 pour les membres, "Preparing your Practice for Coronavirus", et d'une fiche de conseils pour le public sur la façon de faire face à l'anxiété liée aux coronavirus.

L'APS développe actuellement une base de données en ligne permettant aux patients de trouver et de prendre rendez-vous avec un psychologue. Elle soutient également ses membres par le biais de webinaires, de formations et de supervision et en les aidant à se mettre en relation les uns avec les autres.

 Au début de la pandémie, l'Association flamande des psychologues cliniciens (VVKP) s'est attachée à rassurer le public, à veiller à l'hygiène de la santé mentale des personnes isolées à domicile et à communiquer pour s'assurer que les directives visant à protéger le public étaient suivies. Le VVKP s'efforce de soutenir les travailleurs de la santé de première ligne et a lancé une plateforme en ligne pour les travailleurs des services de santé en partenariat avec un grand système hospitalier. Il a également créé un système de localisation et d'orientation des psychologues en ligne pour ceux qui cherchent à obtenir des soins professionnels.

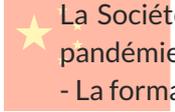
Le VVKP anticipe une augmentation des problèmes de santé mentale causés par l'isolement social et se concentre sur le soutien aux personnes âgées. Il s'efforce de créer des capacités et d'alléger la pression sur le système national de soins de santé.

 La Société brésilienne de psychologie dispose d'un groupe de travail qui travaille sur des documents destinés à conseiller les psychologues pour faire face à la pandémie et à ses conséquences.

 La Société canadienne de psychologie a développé une page web de ressources sur Covid-19 qui comprend des fiches d'information sur certains des aspects psychosociaux de cette urgence sanitaire. Karen Cohen, PDG de l'ACP, s'est jointe à un panel radiophonique national sur la CBC le 3 avril pour discuter du bien-être des prestataires de soins de santé de première ligne. Elle a parlé de l'initiative de réponse psychologique d'urgence de la CBC pour les travailleurs de la santé de première ligne.

 L'Alliance des associations de psychologie des Caraïbes (CANPA) a mis en ligne des ressources en créole, en anglais, en espagnol et en français et examine les informations pour s'assurer qu'elles sont culturellement adaptées à la communauté des Caraïbes.

Elle a développé des ressources pour les psychologues et une série de messages d'intérêt public. CANPA travaille avec les principales agences (par exemple, l'OPS) et les organisations confessionnelles locales pour développer et diffuser des informations sur COVID-19.

 La Société psychologique chinoise (SPC) a pris un certain nombre de mesures pour faire face à la pandémie, notamment :

- La formation des psychologues afin d'améliorer leurs compétences ;
- Fournir des services par le biais d'une ligne d'assistance téléphonique ;
- Organiser des conférences et des séminaires en ligne pour les membres et le public ;
- Fournir des conseils sur la réglementation des comportements et les changements de mode de vie.

La SPC a travaillé avec ses divisions spécialisées et avec les plus de 30 sociétés provinciales de psychologie en Chine pour fournir des réponses et des ressources spécifiques et localisées.

Elles s'efforcent de répondre aux préoccupations concernant la compétence des prestataires de services et de garantir la qualité des services, et tentent de développer un programme avec les ministères du gouvernement pour améliorer la réglementation.

Le Collège colombien des psychologues (COLPSIC) a travaillé avec les ministères de la santé et de l'éducation pour développer des pages web et afficher des ressources pour le public et pour ses membres. Il a mis en place des équipes de psychologues bénévoles dans tout le pays et forme des bénévoles qui fournissent des services et travaillent sur les lignes d'urgence. COLPSIC s'est efforcé de résoudre les problèmes éthiques et techniques liés à la télésanté et de préparer les professionnels à travailler à distance. COLPSIC se prépare également à faire face aux conséquences de la pandémie et à la manière de traiter les impacts sur les personnes déjà atteintes, ainsi qu'à l'augmentation de l'anxiété, de la dépression et de la violence au sein des familles.

Le gouvernement cubain et les agences du système national de santé ont conçu des stratégies et des programmes mettant l'accent sur les soins de santé primaires communautaires. La Société cubaine de psychologie diffuse ces informations et des ressources supplémentaires sur son site web et sa page Facebook.

Un appel à volontaires pour le personnel de santé a été lancé à l'échelle nationale en République dominicaine. Le Collège dominicain des psychologues (CODOPSI) a travaillé avec les universités pour diffuser des informations en mettant l'accent sur les services aux familles et les moyens sains de passer du temps en détention. Les initiatives comprennent la facilitation de l'engagement des groupes par la télésanté et le soutien aux prestataires de services de première ligne.

L'Association psychologique coréenne (KPA) a collaboré avec le CDC coréen et a ouvert une psychothérapie pro bono par téléconférence aux personnes qui souffrent psychologiquement de la crise COVID-19. Plus de 240 psychologues cliniciens et conseillers ont donné de leur temps dans cet effort et reçoivent des commentaires positifs et une couverture médiatique.

La KPA a également mis en ligne des ressources psychologiques sur son site web (en coréen). Il s'agit notamment de ressources destinées au grand public, aux enfants et aux adolescents, aux personnes isolées, de conseils pour faire face à la distanciation sociale et d'un discours du président de la KPA.

La Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP) - qui représente la France à l'EFPA - diffuse sur son site un ensemble d'informations à destination des psychologues et du public concernant les aspects psychologiques du Covid-19 (informations générales, données sur la télépsychologie, données dans le champ du travail, données par champs d'intervention - y compris la question des étudiants en partenariat avec d'autres organisations -, ressources à destination des psychologues, recherche, psychologues dans le monde). Elle a établi des partenariats avec différents réseaux et structures pour favoriser la diffusion de ces informations. Elle a mis des données informatives à disposition de la Haute Autorité de Santé qui y fait référence. Elle soutient la démarche de l'EFPA.

La FFPP a établi un partenariat spécifique avec le Syndicat National des Psychologues afin de promouvoir les plateformes de soutien psychologique à distance et offrir sur ce plan des garanties aux usagers.



L'Association libanaise de psychologie (APL) soutient le plan d'action du gouvernement libanais pour la santé mentale et le soutien psychosocial (MHPSS) dans le cadre du plan d'action COVID-19, en étroite collaboration avec l'OMS et l'UNICEF.

Objectifs du plan d'action :

- Promouvoir la santé mentale et atténuer les facteurs de stress liés à la COVID-19, notamment la stigmatisation et la discrimination à l'encontre des personnes concernées et des travailleurs de la santé.
- Fournir un soutien en matière de santé mentale aux personnes en quarantaine à l'hôpital ou à domicile et à leur famille.
- Soutenir la santé mentale des travailleurs de la santé et des premiers intervenants dans le cadre de l'intervention.
- Assurer la continuité des soins de santé mentale pour les personnes utilisant les services de santé mentale, conformément aux directives de la CIP.

L'APL a organisé plusieurs événements en direct sur Facebook sur la gestion du stress et de l'épuisement professionnel, le développement de l'empathie et les soins aux personnes âgées et aux populations vulnérables. Elle a également publié des ressources sur son site web et travaille avec le gouvernement libanais pour mettre en place une ligne d'assistance téléphonique.



Le gouvernement népalais offre une formation sur un programme de sensibilisation à la pandémie pour son département de gestion des crises. L'Association psychologique du Népal s'emploie à développer les ressources techniques permettant de fournir des conseils par vidéo et de traduire les ressources en népalais.

L'Association nicaraguayenne de psychologie (ANDEPSI) travaille par le biais des médias sociaux et de la télévision pour faire face à la pandémie.

La Nigerian Psychological Association a mis en place un comité de protocole de réponse Covid-19. Le président de l'association, ainsi que trois autres invités, ont participé à un programme télévisé national diffusé en direct par la Nigerian Television Authority, la seule chaîne de télévision officielle du gouvernement fédéral du Nigeria, pour discuter de la composante santé mentale de COVID-19.

L'Ordre des psychologues portugais (OPP) OPP a mis en œuvre plusieurs initiatives, actions et stratégies de soutien en réponse à la crise COVID-19 :

- L'OPP a créé le "Cabinet de crise de l'OPP", responsable de l'action opérationnelle en réponse à Covid-19 ;
- L'OPP a travaillé, avant même le premier cas au Portugal, en étroite collaboration avec le gouvernement national et le système de santé pour créer et/ou renforcer les lignes de soutien téléphonique (ligne d'information et ligne de conseil psychologique), dont le personnel est composé de psychologues soutenus par l'OPP ;
- L'OPP a contribué à renforcer la réponse du système national de santé (SNS) à la crise, en étudiant des réponses spécifiques et en collaborant avec les dirigeants du gouvernement pour la prise de décisions ;
- L'OPP a également soutenu et fourni des réponses aux psychologues qui développent des lignes d'assistance dans les mairies, les conseils paroissiaux, les universités, les institutions de solidarité sociale, etc., par le biais de formations et de la création de forums de discussion ;

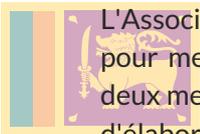


Portugal  
(suite)

- L'OPP a élaboré une série de documents de soutien, de vidéos et de lignes directrices, disponibles sur le site, visant à partager des informations scientifiques avec différents publics (psychologues, professionnels de la santé, parents, soignants, etc.) sur la manière de faire face à l'isolement, à l'anxiété, aux interventions psychologiques, d'apprentissage et de formation à distance, à la lutte contre la stigmatisation, à l'autosoins et au bien-être des professionnels de la santé, à la communication des risques, aux soins en établissement, à la mise en œuvre de stratégies d'atténuation, etc.
- L'OPP a diffusé des informations sur COVID-19 avec une forte présence dans les médias et les médias sociaux (télévision nationale, radio nationale, grands journaux, grandes publications hebdomadaires, etc.), plaçant l'OPP et les psychologues dans des programmes quotidiens spécifiques et aux heures de grande écoute ;
- L'OPP a créé le "Cabinet d'appui aux psychologues sur Covid-19", mettant à disposition du matériel spécifique (livres électroniques) et des formations et cours à distance (cours d'apprentissage en ligne, webinaires, etc.) pour promouvoir le développement professionnel des psychologues afin de renforcer les bonnes pratiques professionnelles pour relever les défis professionnels pendant la pandémie ;
- L'OPP a créé un réseau d'agents de l'OPP, avec des centaines de psychologues qui se sont portés volontaires pour collaborer avec l'OPP pendant la crise, en promouvant des comportements pro-sociaux et pro-santé et en les diffusant à travers leurs communautés.



L'Association des psychologues du Sénégal soutient le ministère de la Santé en offrant des séances vidéo gratuites au personnel médical et aux personnes qui luttent contre le coronavirus.



L'Association psychologique du Sri Lanka (SLPA) a collaboré avec des agences nationales et privées pour mettre en place un service d'assistance téléphonique gratuit sur l'ensemble de l'île. Trente-deux membres se portent volontaires pour cette ligne d'assistance téléphonique. L'APSL est en train d'élaborer des documents et d'adopter certains documents internationaux au contexte local.



L'association psychologique turque se concentre sur le partage d'informations sur les médias sociaux en ciblant certains états d'âme (anxiété, sentiments dépressifs) et groupes d'âge/statut (personnes âgées, travailleurs de la santé, enfants, familles, prestataires de soins et autres). La distance physique étant une variable importante dans ce cas, l'Association s'efforce d'atteindre le public à tous les niveaux et d'être disponible autant que possible.



La British Psychological Society (BPS) a publié sur son site web des lignes directrices pour la profession et pour le public. Les lignes directrices pour les membres comprennent des conseils sur la manière de fournir une thérapie efficace par vidéo et de nouvelles orientations pour les professionnels de la psychologie. Les conseils pour le public comprennent la manière de parler de la pandémie aux enfants et aux enseignants, des conseils sur la manière de faire face à l'isolement et de traiter les effets de la pandémie sur les personnes âgées. Le BPS a également publié des conseils à l'intention des travailleurs de la santé de première ligne qui s'occupent du stress et du bien-être des patients, des parents et des soignants. Un webinaire est également disponible à ce sujet.

 L'Association américaine de psychologie (APA) a mobilisé une réponse globale à Covid-19, en mettant à disposition des ressources pour aider les psychologues travaillant dans différentes sphères et en informant le public et les décideurs politiques sur ce que la science et la pratique de la psychologie nous apprennent sur la manière de faire face à la crise. L'accent a été mis en particulier sur l'aide aux cliniciens pour qu'ils s'adaptent à la télésanté, l'aide à la population américaine pour qu'elle puisse faire face à l'anxiété, l'opposition à la stigmatisation de certaines populations et le soutien aux psychologues, aux éducateurs et aux étudiants. Le président et le directeur général de l'APA donnent un aperçu de la réponse de l'APA.

 La Fédération des psychologues du Venezuela, ainsi que les universités, les écoles, les instituts et les départements de psychologie, de même que les associations régionales, ont publié une déclaration commune d'accord :

- Aider les professionnels de la santé et d'autres disciplines connexes à établir, organiser et exécuter les actions de prévention, de soins, de confinement et de surveillance de l'impact du coronavirus Covid-19 sur la population.
- Encourager les professionnels et les étudiants en psychologie à se rendre disponibles, par l'intermédiaire de leurs institutions universitaires, professionnelles ou syndicales, pour fournir des initiatives de soutien psychologique qui atténuent et protègent la santé mentale et psycho-émotionnelle de la population, en tenant compte de leurs capacités et de leurs ressources.
- Exhorter les différents acteurs politiques et secteurs de la société vénézuélienne à travailler ensemble par la formation d'équipes multidisciplinaires formées aux urgences sanitaires et à la communication, en offrant des soins, des informations fiables et en garantissant les conditions de sécurité et de protection requises dans ce contexte complexe.
- Accélérer la mise en œuvre de l'offre de soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (ONU), qui ont exprimé leur préoccupation quant aux conditions de vulnérabilité accrue de la population vénézuélienne.



Dossier coordonné par : AEPU (Association des Enseignants-chercheurs en Psychologie des Universités)

## I. LES STAGES EN PSYCHOLOGIE

- L'AEPU a diffusé ce communiqué. L'AEPU signale également l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.
- L'AEPU, le CNU-16, la FFPP, la SFP et le SNP ont adressé le 14 avril 2020 un courrier à la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et à la présidente de la CPU pour demander que soit publiée une recommandation nationale concernant une prolongation des droits d'inscriptions jusqu'au 31 décembre 2020 permettant aux étudiants d'effectuer les 500h minimum de stage exigées par l'article 2 de l'arrêté du 19 mai 2006 après l'été, sans avoir besoin de se réinscrire à l'université.



([lien vers le courrier](#)).

- Éléments d'information apportés par Mme Barthez, Directrice Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (Voir ci joint "Plan de continuité pédagogique" FICHE 8 STAGE, P.36, Focus sur les stages des psychologues). Le stage peut donc être organisé en automne en décalant la fin de l'année universitaire et ainsi éviter à l'étudiant une nouvelle inscription.
- En réponse à la demande qui lui a été adressée (merci au Pdt de la SFP de nous avoir communiqué ce message), Mme Barthez écrit :

“

*Je vous remercie de votre envoi et comprends bien sûr parfaitement votre souhait de pouvoir reporter à l'automne le stage permettant d'acquérir le titre de psychologue et, pour ce faire, de décaler la date de fin de l'année universitaire 2019-2020. C'est d'ailleurs en ce sens que font un certain nombre d'établissements (pas seulement pour la question du titre de psychologue il est vrai).*

*Ce que je vous propose - à mon niveau - est d'afficher plus clairement cette recommandation dans les fiches "Continuité pédagogique" de la DGESIP que nous actualisons régulièrement. Un prochain envoi est prévu demain soir sans doute. Vous trouverez au demeurant l'ensemble des documents mis à la disposition de tous à l'adresse suivante : [https://services.dgesip.fr/T712/covid\\_19](https://services.dgesip.fr/T712/covid_19)*

*La fiche sur les stages est disponible à cette [adresse](#).*

*Ces fiches sont très consultées par les établissements et jouent un véritable rôle de régulateur/incitateur. Je pense qu'une modification de la fiche stage en ce sens aura un effet positif (je vous mettrai bien sûr dans la boucle du prochain envoi de documents).*

”

## 2. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES EXAMENS

Projet de décret (...) relatif l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.



- Examens et organisation des enseignements

### 3. LES CONCOURS

- Communiqué de presse visant l'aménagement des concours de recrutement des personnels de l'Éducation nationale dont les Psychologues EDA EDO 15 avril 2020.

### 4. LES ÉTUDIANTS

- Le travail étudiant en période de confinement : compte-rendu d'enquête réalisée par le département sociologie de l'université de Lorraine, intégrant des liens vers des enquêtes similaires effectuées dans d'autres universités
- Conséquences du confinement sur la sélection en Master pour les étudiants en psychologie (FENEPSY)
- Gestion du stress : Guy Wynch, psychologue américain qui rédige la "colonne psycho" du site Ted's advice, répond au message de détresse d'un étudiant en psychologie en Chine (en anglais), particulièrement pour les étudiants et jeunes psychologues, sur la gestion de la sur-sollicitation dans cette période.
- Appel aux étudiants pour une étude du CN2R : l'équipe du pôle recherche du Centre national de ressource et de résilience souhaite évaluer les conséquences de la quarantaine sur la santé mentale des étudiants universitaires.



*Le Centre national de ressources et de résilience (CN2R), groupement d'intérêt public, a pour objectif de renforcer le parcours de résilience des victimes de violences individuelles ou collectives subies, ayant des conséquences sur la santé psychique et physique des individus concernés et pouvant entraîner le développement de troubles psychotraumatiques. Sa mission principale est donc d'améliorer la connaissance du psychotraumatisme pour améliorer la prise en charge de l'ensemble des victimes (violences conjugales, accidents de la route, attentats, catastrophes naturelles/industriels,...).*

*Le CN2R a besoin de la participation étudiante. Son initiative est soutenue par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et les Crous.*

*Pour que cette étude soit représentative et pertinente, les étudiants sont invités à répondre aux différents questionnaires transmis tout au long de cette étude. Ils seront sollicités à plusieurs reprises (tous les mois pendant le confinement en cas de prolongation puis tous les 3 mois environ) pendant une durée d'un an à compter du début du confinement national. Les questionnaires sont anonymes, à aucun moment leur identité ne peut être connue.*

*En cas de déstabilisation ou au cours ou à l'issue du remplissage du questionnaire, ils peuvent demander du soutien. Des informations sont à leur disposition sur le site du centre national de ressources et de résilience (CN2R). Ils peuvent également contacter le dispositif national de soutien et prise en charge médico-psychologique au numéro vert 24h/24 et 7j/7 (0 800 130 000) ou leur médecin généraliste, ou, en cas d'urgence, appeler le SAMU-centre 15 en composant le 15.*

*Pour participer à l'étude et remplir le premier questionnaire : cliquez [ICI](#). La durée de passation est inférieure à 15 minutes.*

*L'équipe du CN2R les remercie de leur participation.*

# Plateformes

Dossier coordonné par : la FFPP & le SNP

**L'expression générique « plateforme » concerne ici aussi bien des dispositifs préexistants avec mise à disposition temporaire d'outils de téléconsultation que des plateformes d'écoute dédiées Covid. Nous vous renvoyons à la partie 2 du numéro (télépsychologie) pour lire les recommandations de la FFPP concernant le choix d'une plateforme de téléconsultation ainsi que la charte FFPP-SNP ci-dessous.**

## Charte pour l'engagement des psychologues dans les plateformes de téléconsultation covid-19

proposée aux plateformes par la FFPP et le SNP pour définir les relations entre elles-mêmes et les psychologues qui y interviennent.

Elle vise à assurer une large information au public pour mentionner les dispositifs d'écoute qui s'engagent à offrir les garanties stipulées dans la charte favorisant une écoute protectrice du public.

- Les plateformes qui ont décidé de s'appuyer sur cette charte en ont fait part et on donné leur accord pour figurer sur la liste ci-dessous. Il s'agit d'un engagement moral et ni la FFPP ni le SNP n'ont vocation à exercer un contrôle direct sur le respect de la charte. Ces organisations peuvent être cependant conduites à réviser la présentation ci-dessous en cas de signalements précis et répétés de décalage entre les principes de la charte et leur application.
- Figurent ensuite la liste de structures ou d'organisations qui soutiennent cette démarche.
- Le processus proposé vise à répondre à une situation conjoncturelle et d'urgence. Le soutien à une telle démarche n'implique pas le soutien dans la durée et sous cette forme à la question des plateformes d'écoute et aux modalités de leur fonctionnement qui doivent être repensés dans leur ensemble.

Les "plateformes" suivantes ont répondu favorablement à la charte proposée par la FFPP et le SNP et y souscrivent :



[sancho.genevieve34@gmail.com](mailto:sancho.genevieve34@gmail.com)

Psychologues-solidaire : soutien psychologique  
bénévole aux soignants et au personnel hospitalier

Soutien aux soignants sourds. psychologue bilingue  
français/LSF

Les "plateformes" suivantes ont répondu favorablement à la charte proposée par la FFPP et le SNP et y souscrivent (suite) :



Les organisations et réseaux suivants soutiennent la charte :



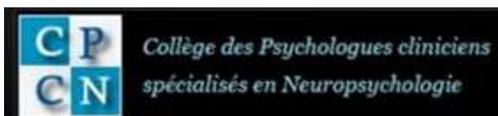
*Association des enseignants-chercheurs en psychologie des universités*



*Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique*



*Association francophone de psychologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*



*Collège des psychologues cliniciens spécialisés en neuropsychologie*



*Association des diplômés de l'École des Psychologues Praticiens*



*Fédération française des psychologues et de Psychologie*

Les organisations et réseaux suivants soutiennent la charte (suite) :



Organisation française des psychologues spécialisés  
en neuropsychologie



*Penser ensemble le travail*



*Psychologues du monde*



*Réseau national des Psychologues*



*Syndicat national des psychologues*



*Syndicat des psychologues de la police nationale*

# Actions FFPP



Dossier coordonné par : Bureau fédéral de la FFPP, les missions et les commissions FFPP

Ce dossier vise à mettre en exergue les apports spécifiques et les documents élaborés par la FFPP à destination des psychologues, des adhérents et des usagers.

Au-delà de l'ensemble de la conception et de l'actualisation de cette fiche et des actions conduites auprès des ministères et en partenariat avec d'autres organisations, on notera en particulier les contributions FFPP suivantes :



La charte proposée par la FFPP en partenariat avec le SNP prévoit que les psychologues qui s'engagent sur une plateforme d'écoute acceptent le principe de supervision. La FFPP n'a pas mis en place de plateforme en tant que telle et a décidé de promouvoir la qualité de celles déjà mises en place. Nombreux sont les adhérents qui contribuent à une ou plusieurs de ces plateformes. La FFPP a donc décidé de proposer pour ses adhérents un dispositif de supervision dont les modalités fonctionnelle leur ont été adressées . Les adhérents qui ont souhaité être soutenu dans les réponses qu'ils cherchaient ont pu nous solliciter via [psychoenactionffpp@gmail.com](mailto:psychoenactionffpp@gmail.com).



La FFPP a participé à deux fiches pour la HAS :

- [Prise en charge des patients souffrant de pathologies psychiatriques en situation de confinement à leur domicile](#)
- [Souffrance professionnelle du monde de la santé : prévenir, repérer, orienter.](#)

# Informations des organisations régionales de la FFPP



# Manifestations nationales & formations

ffpp



Colloque "De la cyberpsychologie à la téléconsultation" - la première journée (9 janvier) s'est déroulé en visio avec nombre d'entre vous ! Les inscriptions sont ouvertes pour la deuxième journée qui aura lieu le 13 mars !

Appel à intérêt pour le colloque "Personne âgées et ruralité : besoins et freins à la mobilité"



Derniers communiqués à retrouver sur notre nouveau site :

[ffpp.net](http://ffpp.net)



Bonne année 2021 ! Le site de la FFPP fait peau neuve

Le site de la Ffpp fait peau neuve pour cette...

[LIRE LA SUITE](#)



Du fichage politique au fichage psychologique : la FFPP dénonce les dérives des décrets de ce décembre 2020

Sous couvert de prévention contre le terrorisme, le gouvernement, par...

[LIRE LA SUITE](#)



Les actions de l'AEPU

L'AEPU a tenu son assemblée générale le jeudi 17 décembre. Signalons...

[LIRE LA SUITE](#)

# INFO Formations

Voici nos prochaines formations 2021

Pour toute information : [formationsinterffpp@gmail.com](mailto:formationsinterffpp@gmail.com)



En présentiel



Formation à distance



## Préparation au concours de la Fonction publique Hospitalière

Emmanuelle TRUONG-MINH



18 février (journée entière) & 20 février matinée

Tarif : 190 euros (adhérent) / 322 euros (non adhérent)



## Analyse de pratiques et de situations

Michaël Félus

LIMOGES



~~14/01 - 4/02 - 11/03 - 8/04 - 27/05 - 17/06 - 9/09 - 14/10 - 18/11 - 9/12~~

Inscriptions encore ouvertes, voir sur le [site](#)



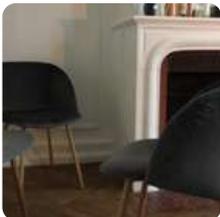
## Sensibilisation à l'hypnose thérapeutique

Marjorie Lombard

PARIS

19 mars (visio) - 29 & 30 mars (présentiel)

Tarif : 622 euros (adhérent) / 889 euros (non adhérent)



## L'installation en libéral pour un psychologue

Gladys Mondière

1, 2, 4 & 5 mars en matinée

Tarif : 449 euros (adhérent) / 643 euros (non adhérent)



## Les écrits professionnels du psychologue

Gladys Mondière

24 & 25 mars

Tarif : 449 euros (adhérent) / 643 euros (non adhérent)

# INFO Formations



## Session 1

Manon Pagano

18, 19, 25 & 26 mars en matinée

Tarif : 449 euros (adhérent) / 643 euros (non adhérent)



## Session 2

Pascale Gérardin

TOULOUSE

5, 6 & 7 mai

Tarif : 622 euros (adhérent) / 889 euros (non adhérent)



## Le travail du psychologue à distance

Lise Haddouk

2 sessions de 3h

6 & 7 avril matinée

Tarif : 225 euros (adhérent) / 322 euros (non adhérent)



## Animateur de groupes d'analyse de pratiques

Patrick Cohen

MARSEILLE

17, 18 & 19 mai puis 21, 22 & 23 juin

Tarif : 1400 euros (adhérent) / 1920 euros (non adhérent)



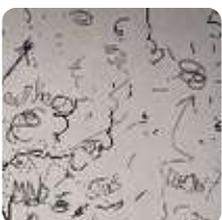
## Animateur de groupes d'analyse de pratiques

Dana Castro

PARIS

20 & 21 mai, 17 & 18 juin, et 28 & 29 juin

Tarif : 1400 euros (adhérent) / 1920 euros (non adhérent)



## Victimes de traumatisme : quel diagnostic ? Quels soins ?

Karin Teepe

17 mars journée, 18 mars matinée, 19 mars après-midi, 25 mars matinée & 15 avril matinée

Tarif : 622 euros (adhérent) / 889 euros (non adhérent)



## Prise en charge de la souffrance au travail

Marie Pezé

CAEN

19 & 20 avril

Tarif : 449 euros (adhérent) / 643 euros (non adhérent)

# INFO Formations



## Psychologue en soins palliatifs

Marjorie Lombard  
PARIS

31 mai, 1er & 2 juin

Tarif : 622 euros (adhérent) / 889 euros (non adhérent)



## Dys et troubles des apprentissages

Stéphane Soury

Deux sessions de 2 jours

 17 & 18 juin

 18 & 19 novembre (Paris)

Tarif (par session) : 449 euros (adhérent) / 643 euros (non adhérent)



## La question de la sexualité en psychologie clinique

Marjorie Lombard  
PARIS

21, 22 & 23 juin

Tarif : 622 euros (adhérent) / 889 euros (non adhérent)

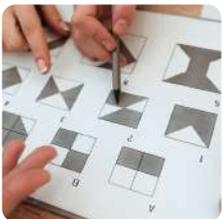


## Examen psychologique de l'enfant

Dana Castro  
PARIS

24 & 25 juin

Tarif : 449 euros (adhérent) / 643 euros (non adhérent)



## Examen psychologique de l'adulte

Dana Castro  
PARIS

1er & 2 juillet

Tarif : 449 euros (adhérent) / 643 euros (non adhérent)



## Protection de l'enfance

Karin Teepe  
PARIS

22, 23 & 24 septembre

Tarif : 622 euros (adhérent) / 889 euros (non adhérent)

# Formations



## Les écrits professionnels du psychologue

Véronique GRIFFITHS

PARIS

22, 23 & 24 septembre

Tarif : 622 euros (adhérent) / 889 euros (non adhérent)

## ...et les programmations à venir :

- Le rôle du psychologue en gériatrie : spécificités psychogériatriques
- Le psychologue face aux phénomènes de radicalisation
- Accueillir un stagiaire psychologue
- animateur de groupes d'analyse de la pratique (2e semestre)

Adresse de contact : [formationsinterffpp@gmail.com](mailto:formationsinterffpp@gmail.com)

## *Les formations en intra !*

Nous pouvons organiser les formations du catalogue ci-dessus dans votre établissement, ainsi que les suivantes, spécifiquement en intra :

- Accompagnement psychologique d'enfants victimes de traumatisme
- La prise en charge des victimes après un drame
- Psychologue à l'hôpital : nouveaux contextes
- Psychologue à l'hôpital : structuration et mise en place du projet de psychologie

Adresse de contact : [formationsintraffpp@gmail.com](mailto:formationsintraffpp@gmail.com)

## Fédérons-nous pour un titre unique et des pratiques au singulier. Engageons-nous pour une Psychologie plurielle

Créée en 2003, dans une dynamique fédérative pour la profession et la discipline, la FFPP rassemble praticiens et universitaires qui choisissent de réfléchir et d'œuvrer ensemble pour donner à la psychologie une visibilité, une cohérence et une représentativité sociale qui doivent encore se renforcer.

De la conception des programmes universitaires à celle des pratiques professionnelles, de l'organisation de la formation continue aux conditions du marché de l'emploi, des concertations et négociations avec les instances tutélaires aux interventions médiatiques, des textes de lois aux applications pratiques et à la déontologie, les psychologues veulent être responsables de leur discipline et impliqués dans ce qui les concerne directement.

### Notre projet

- se reconnaître ensemble comme professionnels au service d'une même Science humaine, riche et complexe, dans les fondamentaux communs et indissociables dont le Code de déontologie est la clé de voûte (cf. Onglet Déontologie du site) ;
- rassembler les psychologues à titre individuel et réunir les associations et les organisations, dans la reconnaissance et la diversité des pratiques, de la multiplicité des méthodes, de la pluralité des modèles de référence et des spécificités des champs d'exercice.

### Nos objectifs

- œuvrer collectivement, psychologues praticiens et enseignants-chercheurs, à la défense de la Psychologie ;
- contribuer à une structuration identitaire affirmée et visible pour la profession et la discipline ;
- faire de nos spécificités une richesse pour la profession ;
- défendre la déontologie de notre profession ;
- promouvoir la qualification et l'excellence de la discipline ;
- échanger et débattre avec nos partenaires associatifs ;
- lutter contre les mésusages de la psychologie ;
- protéger le Titre unique.

### Nos actions

- s'affirmer comme un interlocuteur majeur dans les débats qui concernent la profession ;
- représenter la profession auprès des autorités ;
- représenter la France au sein de l'EFPA (European Federation of Psychologists' Associations) ;
- promouvoir la déontologie de la profession ;
- soutenir les étudiants en psychologie.

Rejoignez-  
nous !

## Adhésion individuelle 2021

### COTISATION MENSUELLE

*Valable dès le mois suivant, douze mensualités minimum, renouvellement par tacite reconduction*

**Catégorie 1** - Cotisation unique de 8 euros par mois

### COTISATION ANNUELLE 15 MOIS 2021

*Valable du 1er octobre 2020 au 31 décembre 2021*

**Catégorie 2** - Cotisation normale : 120 euros

**Catégorie 3** - Retraités : 100 euros

**Catégorie 4** - Non imposables : 50 euros

**Catégorie 5** - Étudiants à partir du M1 (justificatif) : 25 euros

Sur les catégories 2 à 5, 30% à déduire pour les adhérents d'une centrale syndicale UFMICT-CGT ; CFDT ; CFTC ; FO ; CGC ; SUD ; UNSA

### ADHÉSION ORGANISATIONNELLE 2020

Nombre d'adhérents x 45 euros

### ADHÉRER EN LIGNE

Avec le site de la FFPP : [ffpp.net](http://ffpp.net)

Retrouvez les tarifs d'adhésion (rubrique Adhérer ou rubrique A télécharger - Documents adhésion) et le formulaire en ligne d'inscription individuelle.

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

**Paiement en ligne**, simple, rapide, sûr, réglez votre cotisation directement avec le système Paypal !

**Prélèvement automatique mensuel**, contactez-nous pour plus d'informations sur la mise en place des paiements

**Chèque à l'ordre de la FFPP**, mention "cotisation 2021" au dos.

**Pour toute question ,contactez le siège de la FFPP :  
[siege@ffpp.net](mailto:siege@ffpp.net) - 09 86 47 16 17 (numéro non surtaxé)**

**Vous souhaitez réagir à l'actualité, proposer des articles ?  
Contactez notre rédacteur en chef, Bruno Vivicorsi à [federer@ffpp.net](mailto:federer@ffpp.net)**